

BURKINA FASO

Unité – Progrès- Justice

UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU



**UNITE DE FORMATION ET DE RECHERCHE EN SCIENCES DE LA SANTE
(UFR/SDS)**

SECTION PHARMACIE



Année Universitaire : 2010- 2011

Thèse N° 023

**PRATIQUES COSMETOLOGIQUES DES ETUDIANTS DE
L'UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU (Burkina Faso) :
TECHNIQUES, MOTIVATIONS ET RISQUES.**

THESE

Présentée et soutenue publiquement le 10 février 2011

Pour l'obtention du **Grade de Docteur en Pharmacie (Diplôme d'Etat)**

Par :

SAWADOGO Adama

Né le 04/12/1978 à Diégonéfla (RCI)

JURY

Directeur de thèse :

Pr. Ag. Pascal A. NIAMBA

Président: Pr. Ag. Laurent T. OUEDRAOGO

Membres: Pr. Ag. Pascal A. NIAMBA

Dr Moussa OUEDRAOGO

Dr Nina N. KORSAGA/SOME

LISTE DES ENSEIGNANTS

DEDICACES

À mon père SAWADOGO Z. Ousseini

Voici enfin le fruit de tant d'années de sacrifices et de patience. Certes, tu ne comprenais pas grande chose à ces études qui ne finissent jamais, mais cette confiance que tu as toujours placée en moi t'a convaincu du sérieux travail que j'accomplissais. Je te suis entièrement reconnaissant pour cette inestimable compréhension.

Ce travail est avant tout le tien. Que Dieu te garde longtemps en vie afin que tu puisses en récolter les fruits.

À ma mère ZEBRET Azeta (in mémorium)

J'aurais tant souhaité que tu sois là. De là-haut, tu veilles sur moi. A chaque instant de ma vie je pense à toi. Repose en paix.

À mes aimables frères et sœurs

Nous venons d'inscrire une victoire à notre actif, mais ce qui reste à faire est encore important. Que ce travail, qui est aussi le vôtre et le fruit de plusieurs années d'efforts, représente pour vous l'expression de mon fraternel attachement. Restons toujours unis.

À mes oncles et tantes

Vous avez prié pour moi, vous m'avez soutenu tout au long de ce parcours si difficile. Trouvez ici le fruit de votre travail.

Àux familles DIABY et OUEDRAOGO (SINFRA), KIHINDO et TRAORE (OUAGADOUGOU)

J'ai eu la chance de vous rencontrer. Vous m'avez aimé et considéré comme un membre de votre famille. Votre simplicité et votre générosité m'ont beaucoup aidé. Je n'oublierai jamais ce que vous avez fait pour moi. Que DIEU vous récompense et vous bénisse.

À Dr TRAORE Christiane Vidal et à son personnel

Merci pour l'accueil et le soutien dont nous avons bénéficié lors de notre stage officinal dans votre établissement.

À mes amis

KIHINDO Abdel Aziz (Over), YOFFO D. Richard (voisin), KAFANDO Karim (Kafarys TLP), TRAORE Oula Ibrahim (Kôrô brama), TANGAHIRE O. Augustin (mon Pr), TRAORE Mamadou (Kôrô Madou), ZANGUE Koffi Toungbin (Flangbato), NOMBRE Issouf (Nombrage), NENE BI ZA Ange. Vous êtes presque tous des frères. Nous avons traversé ensemble, des moments heureux et difficiles, partagé des joies et tristesses. Nous nous sommes soutenus mutuellement ce qui a permis d'en arriver là aujourd'hui.

Je voudrais vous dédier fraternellement ce travail et, puisse le Tout Puissant nous garder toujours solidaires et unis.

À mon amie

Tu as été un grand soutien pour moi tout au long de ce travail. Tu m'as toujours soutenu et encouragé, chaque fois que j'ai eu besoin de toi, tu as toujours été près de moi quel que soit le moment. Merci infiniment.

À mes « Chou »

KOCOLA Claude Marie Hélène, FONDIO Macanie. Nous nous sommes rencontrés à travers les études supérieures. Ce travail est aussi le fruit de vos bienfaits envers ma personne. Que le Tout Puissant vous en récompense ! Merci pour tout.

Àffectueusement à celle qui m'a épaulé et soutenu : DRABO Afsatou (Afi mon bébé)

Tes conseils et encouragements m'ont été indispensables pour la réalisation de ce travail. Ce travail est aussi le tien. Je voudrais ici te dire infiniment merci. Que Dieu te bénisse

À mes camarades

DEHAINSALA Haiengda (Hai), Dr OUEDRAOGO Mariame, OUEDRAOGO Evelyne, COULIBALY Catherine, SAVADOGO Mariam.

Infiniment merci pour votre fraternité.

À ceux de ma promotion

Dr Yaolpougda Denis, KABORE Isidore (Isi), BIO Fidel (Bossi-Bossi), BIO R. Bienvenu (Bossi), SAMA Roseline, Seini WETIEN.

En souvenir des moments agréables et difficiles passés ensemble. Puisse notre collaboration se poursuivre à jamais.

À mes Aînés

Dr NABALOU, Dr IDO, Dr TAHITA, Dr WANGRAWA.

Merci pour votre amitié et fraternité.

À tous les étudiants

Merci pour votre collaboration.

À tous ceux dont les noms n'ont pu être cités par oubli.

REMERCIEMENTS

La concrétisation de ce travail n'aurait été possible sans la disponibilité et la sincère collaboration de certaines bonnes volontés.

Aussi, voudrions-nous exprimer notre profonde gratitude :

À tous les enseignants et vacataires de l'UFR/SDS, à tous les maitres de stage et à tous mes enseignants du primaire et secondaires :

Merci pour les enseignements et formations reçus, profonde reconnaissance.

Au Pr. Ag. Pascal A. NIAMBA, pour avoir bénéficié de vos connaissances, de vos conseils et de votre disponibilité.

Au personnel du laboratoire de biologie du CHU-YO en particulier le **Pr. Sangaré, M. OUEDRAOGO Casimir, M. ROUAMBA J. Yves, M. OUEDRAOGO Rasmane** pour avoir bénéficié de vos conseils et encadrements pendant mon stage de sixième année de pharmacie.

Au Pr. François Housséini TALL : merci pour nous avoir délivré les autorisations d'enquête.

Au responsable de scolarité des différentes UFR : merci pour nous avoir permis d'obtenir les données statistiques de l'Université.

Au Dr. OUEDRAOGO Isso : merci pour vos conseils.

Au Dr. SANOGO Adama (BOROMO) : merci pour vos encouragements.

Au Dr. FAHO Bruno : merci pour la formation reçu pendant notre stage rural.

A NOS MAITRES ET JUGES

A notre maître et président du jury,

Professeur Agrégé Laurent T. OUEDRAOGO,

- **Maître de conférences agrégé de santé publique à l'UFR/SDS de l'université de Ouagadougou,**
- **Chef du service de l'information médicale au CHU-YO**

Cher maître,

Nous sommes très sensibles à l'honneur que vous nous faites en acceptant de présider le jury.

Nous tenons à vous remercier pour l'honneur que vous nous faites en acceptant de présider le jury de thèse. Nous avons eu la chance de bénéficier de vos enseignements au cours de notre cursus universitaire. Vos connaissances scientifiques et vos qualités humaines font de vous un homme admiré de tous.

Recevez ici cher maître, l'expression de notre profond respect, que Dieu vous comble de ses grâces et de ses bénédictions.

A notre maître et directeur de thèse,

Professeur Agrégé Pascal Antoine NIAMBA,

•Colonel des Forces Armées Nationales du Burkina Faso

•Maître de conférences agrégé de dermatologie vénéréologie,

•Chef de service adjoint du service de dermatologie-vénérologie du CHU-YO,

•Directeur des stages de la section médecine à l'UFR/SDS

•Directeur du Centre d'Information, de Conseil et de Documentation sur les IST et la tuberculose (CIC-DOC),

Cher maître,

C'est un grand honneur que vous nous avez accordé en acceptant de nous confier ce travail. Vous ne ménager aucun effort pour répondre aux nombreuses sollicitations des étudiants. Votre disponibilité et vos conseils nous ont permis de mener ce travail à terme. Vous avez cru en nous depuis le début et nous espérons toutefois avoir pu vous donner satisfaction.

Soyez assuré cher maître, de notre respectueuse et profonde admiration.

A notre maitre et juge,

Docteur Moussa OUEDRAOGO,

•Maître-assistant en pharmacologie à l'UFR/SDS de l'université de Ouagadougou,

•Chef du service de la pharmacie hospitalière du CHUP-CDG,

Cher maître,

Nous sommes très sensible à l'honneur que vous nous faites en acceptant de juger ce travail. Nous avons bénéficié de vos enseignements au cours de notre cursus universitaire. Votre amour du travail bien fait et votre simplicité sont autant de qualité qui ont suscité en nous, l'admiration.

A notre maitre et juge,

Docteur Nina N. KORSAGA/SOME,

•Assistant en dermatologie-vénérologie à l'UFR/SDS de l'université de Ouagadougou,

•Médecin spécialiste en dermatologie-vénérologie au CHU-YO,

Cher maître,

Sans hésiter, et en dépit de vos multiples occupations, vous avez accepté de juger ce travail. Nous n'avons pas eu le privilège de bénéficier de vos enseignements théoriques mais maintes fois nous avons appris votre humilité et votre ardeur au travail.

Chère maître, permettez nous de vous adresser nos sincères remerciements et notre profonde gratitude.

« Par délibération, l'UFR/SDS a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation, ni improbation. »

LISTE DES FIGURES

<i>Figure 1 : Répartition de la couleur de la peau humaine.....</i>	<i>10</i>
<i>Figure 2 : Coupe de la peau [51].</i>	<i>14</i>
<i>Figure 3 :Sièges des sensations cutanées [21]</i>	<i>27</i>
<i>Figure 4 : Répartition des étudiants selon les tranches d'âges.....</i>	<i>47</i>
<i>Figure 5 : Répartition des étudiants du genre féminin selon les soins capillaires</i>	<i>49</i>
<i>Figure 6 : Répartition des étudiants du genre masculin selon les soins capillaires.....</i>	<i>50</i>
<i>Figure 7 : Répartition des étudiantes selon les soins du visage.....</i>	<i>51</i>
<i>Figure 8 : Répartition des étudiants selon les soins du visage.....</i>	<i>51</i>
<i>Figure 9 : Répartition des soins unguéaux en fonction du genre féminin.....</i>	<i>52</i>
<i>Figure 10 : Répartition des soins unguéaux en fonction du genre masculin.....</i>	<i>52</i>

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau I: Répartition des étudiants de l'université de Ouagadougou.....</i>	<i>41</i>
<i>Tableau II : Répartition des étudiants de Ouaga II.....</i>	<i>42</i>
<i>Tableau III : Répartition des étudiants selon le statut matrimonial.....</i>	<i>48</i>
<i>Tableau IV: Répartition des étudiants enquêtés selon le niveau d'instruction. .</i>	<i>48</i>
<i>Tableau V : Répartition des étudiants enquêtés selon la motivation des pratiques cosmétologiques</i>	<i>54</i>
<i>Tableau VI : Répartition des étudiants selon la source de revenu financier.....</i>	<i>54</i>
<i>Tableau VII : Répartition des étudiants selon le revenu mensuel et le sexe.....</i>	<i>55</i>

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACTH : Hormone adrenocorticotrophique
cf. : Confère
°C : Degré Celsius
cm : Centimètre
Fém : Féminin
FONER : Fonds national pour l'éducation et la recherche
g : Gramme
JDE : Jonction dermo-épidermique
kg : Kilogramme
km² : Kilomètre carré
LAC : Lettre art et communication
m² : Mètre carré
mm/j : Millimètre par jour
Masc. : Masculin
MB : Membrane basale
MSH : Hormone mélanostimulante
n° : Numéro
% : Pourcentage
SDS : Sciences de la santé
SEA : Sciences exactes et appliquées
SEG : Sciences économiques et gestion
SH : Sciences humaines
SIAO : Salon international de l'artisanat de Ouagadougou
SJP : Sciences juridiques et politiques
SNC : Système nerveux central
SVT : Sciences de la vie et de la terre
UFR : Unité de formation et de recherche
UV : Ultra violet

SOMMAIRE

INTRODUCTION/ENONCE DU PROBLEME.....	1
PARTIE I : GENERALITES	5
1-La peau.....	6
1.1-Embryogenèse de la peau.....	6
1.2- Aspects histologiques de la peau normale	6
1.2.1-Généralité sur la peau.....	6
1.2.2-Les différentes structures de la peau.....	7
2-Les annexes cutanées	10
2.1-Les glandes.....	10
2.2-Phanères	11
2.3-Pousse et repousse des poils et des ongles.....	12
2.3.1-La pousse et repousse physiologiques des poils.	12
2.3.2- La régénération des poils et des glandes sudoripares, après une lésion cutanée.....	13
2.3.3- La pousse et repousse physiologiques des ongles	14
2.4-Les différents types de peau et leurs caractéristiques.....	14
2.4.1-Selon la cosmétologie et l'esthétique.....	14
2.4.2-Selon l'ethnicité	15
3- La vascularisation de la peau.....	19
4- L'innervation de la peau	19
5-Physiologie et fonctions de la peau	20
5.1-Physiologie de la peau	20
5.1.1-La kératinogénèse : c'est la production de kératine par différenciation des kératinocytes en différentes étapes pour donner des cornéocytes.	20
5.1.2-La mélanogénèse.....	21
5.1.3-la sécrétion sudorale ou sudoripare.....	21

5.1.4-la sécrétion sébacée.....	22
5.2-Principales fonctions de la peau.....	22
6-Les différentes sensations cutanées	25
6-1 Les sensations tactiles	26
6-2 Les sensations thermiques.....	26
6-3 Les sensations douloureuses	27
7- Les pratiques cosmétologiques et les risques.....	28
7.1-Les pratiques cosmétologiques	28
7.1.1-Soins de pilosité :	28
7.1.2-Soins du visage :	29
7.1.3-Soins des ongles :	30
7.1.4-Autres soins de beauté	31
7.2-Risques liés aux pratiques cosmétologiques.....	32
7.2.1-Soins capillaires	32
7.2.2-Soins du visage.....	33
7.2.3-Soins des ongles.....	33
7.2.4-Autres soins de beauté	33
PARTIE II : NOTRE ETUDE	35
OBJECTIFS.....	36
I.1-Objectif général	37
I.2-Objectifs spécifiques.....	37
POPULATION ET METHODE D'ETUDE.....	38
II.1-Type d'étude.....	39
II.2-Cadre de l'étude.....	39
II.3-Population d'étude.....	43
II.4-Collecte des données:	43
II.5-Echantillonnage	43
II.6-Variables de l'étude.....	44
II.7-Traitement des données recueillies.	45

RESULTATS	46
1-DONNEES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES	47
1.1-Le genre.....	47
1.2-La tranche d'âge.....	47
1.3-La nationalité.....	47
1.4-La religion	48
1.5-Le statut matrimonial	48
1.6-Le niveau d'instruction	48
2-LES PRATIQUES COSMETOLOGIQUES.....	49
2.1- Les différentes pratiques observées dans notre population d'étude	49
2.1.1-Soins capillaires	49
2.1.2-Soins du visage	51
2.1.3-Soins des ongles.....	52
2.1.4-Autres soins de beauté	53
2.2-Le rythme mensuel des pratiques cosmétologiques	53
3-Motivations des étudiants(es) et les pratiques cosmétologiques.....	53
3.1-L'occasion pour les pratiques cosmétologiques.	53
3.2-Les raisons des pratiques cosmétologiques	53
4-Accessibilité financière	54
4.1-La source de revenu financier.....	54
4.2-Le revenu mensuel estimé par étudiants(es) et selon le genre.....	54
4.3-Les dépenses mensuelles pour les pratiques cosmétologiques.....	55
4.4-La satisfaction en fonction des dépenses.....	55
5-Les risques liés aux Pratiques Cosmétologiques.....	55
5.1-La connaissance des risques et le genre.....	55
5.2-Les risques les plus connus.....	56
5.3- Données analytiques	56
DISCUSSION.....	57

1-Les limites et biais de l'étude	59
2-Caractéristiques sociodémographiques	59
3-Les pratiques cosmétologiques.....	60
3.1-Les soins capillaires	61
3.2-Les soins du visage	62
3.3-Les soins des ongles.....	64
3.4-Autres soins de beauté	66
4-Motivations des étudiants.....	66
4.1-Soins capillaires	66
4.2-Soins du visage	67
4.3-Soins des ongles.....	68
4.4-Autres soins corporels.....	68
5-Accessibilité financière	69
5.1-Source de revenu financier	69
5.2- Dépenses des étudiants	69
6-Les risques liés aux pratiques cosmétologiques	71
6.1-Connaissances des étudiants sur les risques des pratiques cosmétologiques et les manifestations des risques	71
CONCLUSION.....	66
SUGGESTIONS	Erreur ! Signet non défini.
RESUME.....	76
REFERENCES	79
ANNEXES	A

INTRODUCTION/ENONCE DU PROBLEME

INTRODUCTION ET ENONCE DU PROBLEME

La cosmétologie est l'art d'employer des moyens physiques et chimiques pour parer le visage, traiter les téguments pour en conserver la beauté et /ou modifier son apparence [23].

De manière plus générale, la cosmétologie est l'ensemble des pratiques et traitements destinés à embellir la peau, les cheveux et les ongles. Elle reste un sujet qui retient l'attention de plus d'une personne quant on considère son influence sur une grande partie de la jeunesse.

Aussi longtemps que remonte l'histoire des civilisations, les cosmétiques ont toujours été utilisés. Les plus anciennes palettes de maquillage remontent à dix milles ans avant Jésus Christ. Déjà en Égypte, deux milles ans avant Jésus Christ, le maquillage était utilisé aussi bien par les hommes que par les femmes et les enfants, quelque soit leur statut social.

La cosmétologie de soins existe, on le sait depuis l'aube de l'humanité. Elle s'est affinée au cours des siècles, passant des rituels mystérieux et religieux à une véritable application de découverte [37].

A la fin du XXe siècle, on a observé un regain de demande de la part des femmes bien sûr, mais aussi et surtout de la part des hommes, et c'est cela qui présente une nouveauté sociologique intéressante. Ceux-ci prenaient de plus en plus conscience de la nécessité de prendre soins de leur corps [33]. En effet, la cosmétologie de soins représente un marché important surtout aux Etats Unis où les Américaines dépensent plus de cinq milliards d'Euro par an aux soins des ongles afin de souligner leur beauté [39].

Aujourd'hui, les domaines de la beauté et de l'esthétique évoluent de plus en plus vite et prennent une part importante dans nos vies quotidiennes parce qu'ayant suivie les mutations socio-économiques et culturelles de notre société du fait du brassage entre populations. Les coiffures traditionnelles ont été

progressivement remplacées par les salons de coiffure et de beauté qui deviennent de plus en plus nombreux dans les grandes villes [52]. L'innovation des nouvelles techniques de soins du corps y est pour beaucoup. En effet, apporter un soin de beauté rapide et complet est la démarche recherchée par de nombreux fabricants d'accessoires pour la beauté des hommes et particulièrement les femmes [25, 28,29].

De nombreux professionnels participent à améliorer la beauté des individus, que ce soit la

beauté de la peau ou des cheveux. Ainsi, parmi les soins fréquemment proposés, on peut citer :

Les soins capillaires, les soins du visage, les soins unguéaux et d'autres types de soins tels que le tatouage et le piercing (nombril, langue, oreilles).

Cependant, les moyens, les techniques d'utilisations et d'indications en dermocosmétologie relèvent dans notre contexte, des thérapeutiques traditionnelles et modernes souvent employés concomitamment dans des catégories aussi diverses que l'hygiène, la protection, la correction ou la parure. Les bénéfices peuvent être masqués par des effets indésirables qu'il ne faut pas négliger [32]. En effet, de nombreux effets indésirables ont été observés suite aux pratiques cosmétologiques. Parmi ces effets, on peut citer les affections du cuir chevelu, les affections de la peau glabre et d'autres types de dermatoses. De ce fait, les atteintes du cuir chevelu et de la chevelure, du fait de leur caractère affichant et du préjudice esthétique, constituent en Afrique un motif de consultation fréquent dans les services de dermatologies [25].

A l'instar des villes africaines, la grande majorité de la population de Ouagadougou en général et de la jeunesse en particulier utilisent des produits, des techniques de coiffage et divers matériels à usage commun pouvant être dangereux pour la santé.

Cependant, aucune étude n'a été consacrée au phénomène des pratiques cosmétologiques à l'université de Ouagadougou. Ainsi, les pratiques utilisées, les motivations et les conséquences en milieu étudiant sont mal connues et peu documentés.

Le but de notre étude était d'étudier la variété des pratiques cosmétologiques utilisées par notre population d'étude en se basant sur les aspects esthétiques.

PARTIE I : GENERALITES

1-La peau

1.1-Embryogenèse de la peau.

L'une des étapes du développement embryonnaire est la formation du troisième feuillet embryonnaire. Ce processus est appelé la **gastrulation**. Les deux premiers feuillets sont déjà formés : l'**épiblaste** et l'**hypoblaste**. Ces deux couches cellulaires étroitement accolées se présentent sous forme de deux plaques elliptiques qui constituent le disque embryonnaire **didermique**. A partir de ce moment, l'épiblaste est appelé ectoderme et l'hypoblaste est appelé endoderme. L'ectoderme est à l'origine du troisième feuillet embryonnaire qui commence à s'étendre entre les deux premiers feuillets : c'est le **mésoderme** intra embryonnaire.

En pratique, l'ectoderme («peau externe») va former les plans de couvertures du corps et le système nerveux et l'endoderme («peau interne») va former le revêtement de l'appareil digestif et l'appareil respiratoire, alors que le mésoderme (la«peau» intermédiaire) va être à l'origine du squelette, du tissu conjonctif commun et du tissu musculaire [7].

1.2- Aspects histologiques de la peau normale

1.2.1-Généralité sur la peau

Avec une surface de 1,5 m² à 2 m² et un poids de 10 kg, la peau est le plus grand organe du corps humain [2]. C'est un organe de revêtement complexe, élastique, exposé en première ligne aux stimuli (température, pression) et aux agressions (mécaniques, chimiques, rayonnement ultraviolet, etc.) en provenance du milieu extérieur. Elle joue non seulement un rôle protecteur, mais aussi un rôle régulateur important dans l'homéostasie thermique et hydrique. Elle est également impliquée dans la défense immunitaire de l'organisme, en

particulier grâce aux cellules de Langerhans, elle est le support du 5^e sens : le toucher.

Ainsi, elle nous permet d'avoir de nombreuses informations, de façon continue sur le monde extérieur [50].

Dès les premières minutes de vie, elle est fondamentale pour les relations humaines du fait du contact mère-enfant. Plus que tout autre partie de l'organisme, elle peut servir de langage social par le bronzage, le parfumage, le maquillage, le piercing.

Elle est pour beaucoup de notre séduction mais peut également être le siège de nombreuses maladies liées à l'environnement : microbes ou facteurs extrêmes [35, 50].

1.2.2-Les différentes structures de la peau

La peau est une enveloppe faite de trois couches superposées qui sont de la superficie vers la profondeur : (cf. figure 1).

1.2.2.1-l'épiderme

a)La structure de l'épiderme

Il est composé de quatre couches qui sont disposées de la profondeur vers la superficie :

- ✓ La couche basale ou couche germinative

Elle est composée d'une seule assise cellulaire avec des cellules cylindriques et cubiques. Les mélanocytes sont intercalés entre les cellules. C'est le siège des mitoses d'où le nom de couche germinative.

- ✓ La couche épineuse

Elle est constituée de plusieurs assises cellulaires (cinq ou six), faite de cellules polyédriques. Leur cohésion est assurée par des desmosomes. C'est le compartiment de maturation.

✓ La couche granuleuse

Elle est constituée de trois à quatre assises cellulaires. Les kératinocytes s'altèrent progressivement, les cellules s'aplatissent et deviennent fusiformes, avec apparition de gros grains de kératohyaline.

✓ La couche cornée

Elle est formée par le squelette des kératinocytes qui ont perdu leur noyau. C'est donc un empilement de cellules anucléées fusiformes appelées cornéocytes. Les cornéocytes sont des lamelles cornées remplies de kératine qui est une protéine rigide.

b) les cellules de l'épiderme

- Les kératinocytes, qui représentent environ 95% des cellules épidermiques, produisent une protéine : la kératine. Celle-ci va imperméabiliser et protéger la peau et les tissus sous-jacents [37].

- *Mélanocytes* : ils produisent la mélanine qui constitue un pigment brun noir donnant à la peau sa coloration. Ils absorbent les rayons ultraviolets (UV), jouant ainsi un rôle majeur dans la photoprotection de la peau.

- *Cellules de Langerhans* : elles proviennent de la moelle osseuse et migrent vers l'épiderme ou elles interagissent avec les globules blancs au cours des réponses immunitaires.

- *Cellules de Merkel* : elles sont en contact avec la terminaison aplatie d'un neurone sensitif. On pense qu'elles jouent un rôle dans le toucher.

1.2.2.2- La jonction dermoépidermique(JDE) ou membrane basale(MB)

C'est une lame continue qui sépare la couche basale de l'épiderme du derme sous-jacent. Elle constitue une zone d'échange entre l'épiderme et le derme.

1.2.2.3-Le derme

Il est constitué d'un tissu conjonctif qui contient des fibres collagènes et élastiques. Les cellules comprennent des fibroblastes qui synthétisent les protéines de structure, des macrophages.

Ce tissu donne à la peau sa solidité et son élasticité, il se divise en deux couches :

-une couche papillaire riche en vaisseaux sanguins.

-une couche réticulaire où l'on retrouve des vaisseaux sanguins et lymphatiques, des nerfs, des fibroblastes, des cellules musculaires, mais surtout les annexes cutanées telles que les poils et les glandes sudoripares.

1.2.2.4-L'hypoderme

Il s'agit d'un tissu conjonctif lâche contenant beaucoup de cellules adipeuses dont le rôle est celui d'un tissu de jonction et de glissement au-dessus des muscles [13,29, 30,45].

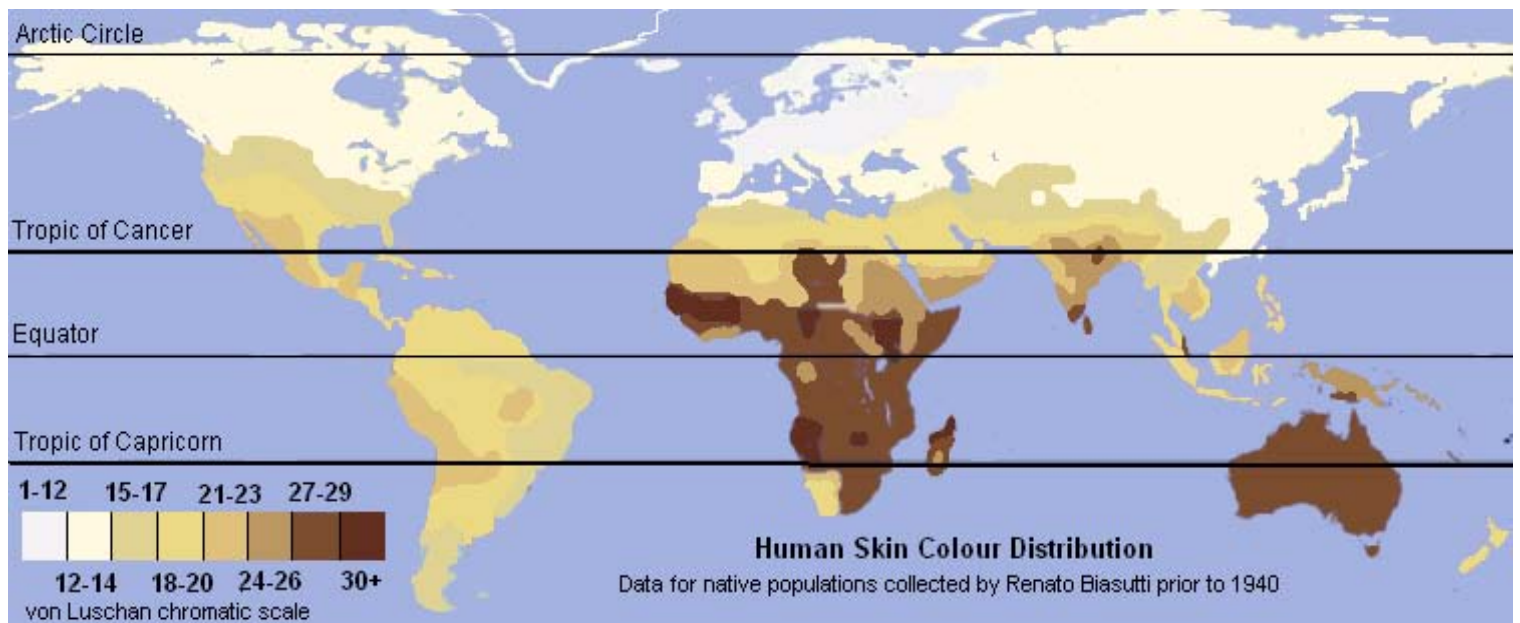


Figure 1 : Répartition de la couleur de la peau humaine.

2-Les annexes cutanées

2.1-Les glandes

a) Les glandes sudoripares

Ce sont des glandes exocrines, tubuleuses simples pelotonnées, sécrétant la sueur. Leur portion sécrétrice (épithélium cubique simple) entourée de cellules myelo-épithéliales, siège dans le derme profond. Leur canal excréteur (épithélium cubique bistratifié) gagne la surface de l'épiderme par un trajet hélicoïdal. L'innervation des glandes sudoripares est sympathique, segmentaire [29].

b)-Les glandes sébacées

Elles secrètent le sébum. Elles sont soit annexées au follicule pilosébacé (holocrine), soit elles s'ouvrent directement à la peau (eccrine).

2.2-Phanères

- **Rappel anatomophysiologique :**

Le poil et le cheveu (phanères) des sujets noirs présentent trois particularités anatomiques :

-Une section elliptique aplatie nettement différente de celle ovalaire du cheveu caucasien et encore plus de celle bien ronde du cheveu asiatique ;

-Une implantation non verticale mais inclinée, sans orientation dominante par zone.

-Une croissance en torsion hélicoïdale depuis le follicule, amorçant lui-même déjà cette torsion.

Ces éléments expliquent l'aspect crépu et emmêlé des cheveux et des poils, mais aussi certaines pathologies fréquentes et spécifiques [9, 10,52].

Le terme phanères est issu de phanéros qui, en grec, signifie "apparent" désignant les productions de la peau (épiderme) visibles et comprennent [13,22] :

➤ **Les poils.**

Ils proviennent d'une invagination tubulaire de l'épiderme qui s'enfonce dans le derme. Le poil est constitué de trois cylindres imbriqués les uns sur les autres (concentriques) qui sont, du centre vers la périphérie : la moelle au centre, l'écorce riche en mélanine et en kératine et la cuticule abondante en kératine.

Les poils sont de plusieurs ordres. Selon leurs localisations, il y a des poils à caractères non sexuels (cils, sourcils, les poils des membres et des cheveux) et des poils à caractères sexuels (barbe, poils du triangle pubien et les aisselles)

stimulés pour leur maturation par de fortes concentrations d'hormones. Chez l'homme la testostérone produite par les testicules est à l'origine de cette maturation, alors que la production d'œstrogène chez la femme, secrétée par les glandes surrénales en relation avec la production d'œstrogène des ovaires sont responsables de cette maturation [51].

➤ **Les cheveux :**

Ils représentent une variété particulière de poils et possèdent une racine avec une gaine appelée follicule pileux qui se termine par un renflement : Le bulbe. Celui-ci possède à sa base une dépression, la papille par laquelle le poil est nourri grâce à des vaisseaux nourriciers. Le muscle arrecteur du poil est un petit muscle lisse à innervation sympathique segmentaire dont la contraction (sous l'effet du froid, de la peur,) déclenche le redressement du poil (« chair de poule ») [3, 8,22].

➤ **Les ongles :**

Les ongles sont des plaques cornées situées sur la face dorsale des phalanges. Faits de cellules épithéliales kératinisées, tassées les unes contre les autres et issues par prolifération tangentielle de la matrice unguéale. La partie visible de l'ongle est appelée **limbe** et possède à sa partie inférieure une zone en forme d'ellipse, la **lunule** et une partie cachée : la racine. La **matrice** est situé sous la lunule.

2.3-Pousse et repousse des poils et des ongles

2.3.1-La pousse et repousse physiologiques des poils.

Au cours du cycle pileux, chaque poil passe par trois phases successives [22, 25, 26,52].

2.3.1.1-La phase de croissance (ou anagène)

La phase de croissance, au cours de laquelle le poil croît de façon continue. Elle est caractérisée par une intense activité mitotique dans le bulbe bien vascularisé. La vitesse de croissance pileuse est d'environ 0,25 à 0,50 mm/jour. Elle varie en fonction de nombreux facteurs, mais est peu différente d'une région du corps à l'autre. En revanche, la durée de la phase de croissance est très variable selon la région du corps. C'est elle qui détermine la longueur moyenne des poils dans une zone déterminée. Au niveau du cuir chevelu, elle atteint quatre à huit ans, ce qui explique que les cheveux non coupés dépassent rarement une longueur de cent centimètres (100 cm).

2.3.1.2- La phase de transition (ou catagène)

La phase de transition dure environ deux semaines. Les mitoses s'arrêtent brutalement et les follicules évoluent progressivement.

2.3.1.3- La phase de repos (ou télogène)

La phase de repos dure environ trois mois. Le poil mort, maintenu par son extrémité inférieure élargie reste en place. Il ne tombera que délogé par la repousse d'un nouveau poil lors de la reviviscence du follicule au début du cycle suivant.

2.3.2- La régénération des poils et des glandes sudoripares, après une lésion cutanée

Chez l'adulte, si une plaie cutanée dépasse en profondeur dans le derme le niveau des bulbes pileux et qu'il ne subsiste donc aucun follicule pileux, la

réparation de l'épiderme n'engendrera la régénération d'aucun poil ; il en est de même pour les glandes sudoripares perdues au niveau de la lésion.

2.3.3- La pousse et repousse physiologiques des ongles

Les ongles poussent d'environ $1/10^{\text{e}}$ de mm/jour et mettent environ six mois à se renouveler. Un ongle arraché repousse si la matrice unguéale n'a pas été détruite [22].

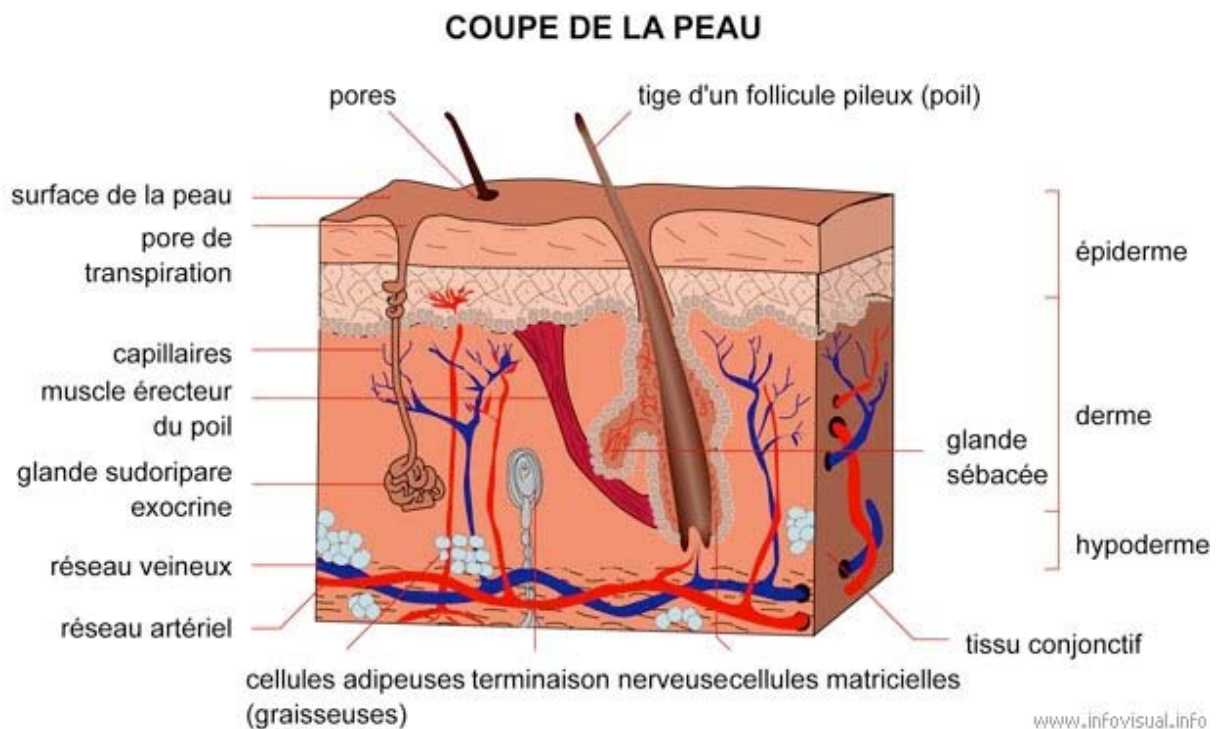


Figure 2 : Coupe de la peau [51].

2.4-Les différents types de peau et leurs caractéristiques

2.4.1-Selon la cosmétologie et l'esthétique

- Peau normale

La peau dite normale est la moins rependue, elle est fine et son aspect est lumineux, ses pores sont petits et fermés, elle caractérise les personnes dont l'organisme fonctionne normalement avec un métabolisme équilibré.

- Peau grasse

Elle est caractérisée par une production excessive de sébum (substance grasse naturelle qui protège la peau).

- Peau sèche

Elle manque d'eau et de lipides, elle présente des pores très resserrés et petits presque invisibles, elle est très sensible et réactive aux agents atmosphériques. Très fragile, elle se craquelle facilement et la moindre éraflure marque très rapidement le visage.

- Peau mixte

Comme son nom l'indique, la peau mixte associe deux types de peau : il s'agit le plus souvent d'une peau à tendance grasse sur les ailes du nez, le front et le menton ; le reste du visage pouvant être plutôt à tendance normale voire sèche notamment sur les joues qui sont alors très sensibles aux variations de températures [25]

2.4.2-Selon l'ethnicité

La couleur de la peau est une caractéristique individuelle frappante, souvent considérée comme un marqueur ethnique (importance de l'hérédité) ou socio-économique (conditions de vie déterminant le temps d'exposition au soleil). Elle peut ainsi devenir chez certains, un prétexte à des discriminations basées sur le racisme ou la hiérarchie sociale. Dans les populations physiquement homogènes, les individus se distinguant par une couleur de peau inhabituelle, souvent causée par une mutation génétique, souffrent en général de rejet [21].

Parmi les populations susceptibles de bronzer vivant dans des sociétés peu industrialisées, les personnes au teint clair jouissaient souvent d'un avantage social. En effet, les peaux sombres sont associées à un niveau socio-économique bas, imposant le travail en plein air. Cette situation s'est progressivement inversée à partir du début du XXe siècle en Europe. Le bronzage est devenu l'apanage de ceux qui avaient les moyens de partir en vacances, les distinguant des couches défavorisées qui travaillaient depuis le XIXe siècle dans des lieux fermés à l'abri du soleil. Par la suite, les campagnes médicales informant sur les méfaits des excès de soleil ont modifié les mentalités, et au XXIe siècle, dans les pays développés, on ne juge plus du niveau socio-économique strictement selon la couleur de la peau. La mélanine, pigment déterminant le teint, est produite dans des cellules appelées mélanocytes. Leur nombre moyen par surface de peau est le même chez tous les humains, quelle que soit la couleur.

Les différences entre les peaux claires et sombres sont essentiellement dues aux caractéristiques des mélanosomes, sortes de granules chargés de mélanine fabriqués par les mélanocytes qui les distribuent grâce à leurs bras (dendrites) à tous les kératinocytes. Celles-ci les répartissent au-dessus de leur noyau, diminuant ainsi les risques de dommage causé par les rayons UV au matériel génétique. Un mélanocyte dessert en moyenne quarante kératinocytes. Plus les mélanosomes sont gros, nombreux et chargés en mélanine, plus la peau est foncée. Chez les personnes à peau sombre d'origine africaine, les mélanosomes mesurent en général plus de 0,8 microns, alors que chez les asiatiques et les européens, même basanés, ils sont plus petits.

D'autre part, dans les peaux noires d'origine africaine, les mélanosomes sont indépendants les uns des autres, ce qui permet un meilleur étalement. Des cultures de cellules in vitro ont d'ailleurs montré que les kératinocytes également présentaient des caractéristiques différentes. Ceux des peaux noires africaines répartissant les mélanosomes de façon plus régulière. Chez les

personnes d'origine européenne ou asiatique, quel que soit leur teint, les mélanosomes ne sont pas indépendants les uns des autres, mais regroupés dans des sortes de petits sacs ; ils ne sont donc pas en mesure d'être répartis régulièrement dans la cellule. Un dernier facteur qui joue surtout chez les populations d'origine européenne, méditerranéenne ou centre-asiatique, est la nature des pigments contenus dans les mélanosomes (eumélanine ou phaéomélanine) et leurs proportions respectives. La phaéomélanine, rouge-orangée en forte concentration, est moins foncée que l'eumélanine brun-noire [21]. En effet, on distingue :

❖ Peaux noires

Différences importantes entre peaux noires et caucasiennes :

• Au niveau de l'épiderme

La peau noire présente une perméabilité sélective à certaines molécules que n'a pas la peau blanche. La fonction de barrière, en ce qui concerne la perte en eau, est plus efficace dans la peau blanche.

La peau noire est sensible à la déshydratation épidermique, à une desquamation abondante du stratum corneum et donne un aspect grisâtre ou cendré à la peau. La peau noire a un pH acide.

Les mélanosomes sont plus gros, plus dispersés et en plus grande quantité dans les peaux noires. Ils ne sont pas dégradés et arrivent intacts dans la couche cornée. Ceci explique une photoprotection plus efficace.

La réponse à l'irritation ou inflammation se traduit par un érythème sur une peau claire et une hyperpigmentation sur une peau foncée. D'ailleurs, les dyschromies se classent parmi les premiers états inesthétiques dont se plaignent les personnes à peau noire.

- **Au niveau du derme :**

Bien qu'une peau noire ait une sécrétion séborrhéique comparable à une peau blanche, une peau noire a un aspect brillant. Les vaisseaux sanguins et lymphatiques d'une peau noire sont plus nombreux et dilatés.

- ❖ **Peaux asiatiques**

Nous avons peu de données. Cependant, il faut noter que les différences sont moins identifiées. Par asiatique, on peut entendre les populations de la Chine, de la Malaisie, les Indiens d'Amérique du Nord et du Sud. Les peaux asiatiques ont moins de rides, un taux de sébum moins élevé et sont donc moins prédisposées à l'acné [1, 11, 5, 43,48].

- **Les caractéristiques du cheveu selon l'ethnicité**

Il est admis que c'est la tranche de section de la tige qui détermine la forme du cheveu. La forme du cheveu est programmée dans le bulbe. Selon l'origine raciale, on distingue trois groupes majeurs de cheveux :

-la race mongoloïde (chinois, esquimaux, indiens,) dont les cheveux présentent une tige droite ou raide arrondie. Le bulbe est droit.

-la race négroïde : cheveu crépu, elliptique ou aplati, bulbe incurvé, hélicoïdal, en spirale expliquant la forme crépue du cheveu. De plus, le cheveu négroïde présente des zones de rétrécissements et striction correspondant aux endroits où la tige du cheveu se tord autour de son axe longitudinal.

-la race caucasoïde qui présente des cheveux ondulés de section ovalaire et plus fins que les cheveux mongoloïdes. Le bulbe est intermédiaire.

Le cheveu crépu est naturellement fragile. Il se casse facilement et a tendance à s'emmêler spontanément. L'analyse du mode de cassure du cheveu négroïde

suggère une faible cohésion entre les cellules corticales. En somme, le cheveu négroïde est moins dense et tend à pousser plus lentement que le cheveu caucasien. Sur le plan chimique, les cheveux du noir et du blanc sont indistinguables même lors d'études physico-chimiques poussées. Ceci confirme que la forme du cheveu n'est pas en relation avec une structure biochimique particulière [12,52].

3- La vascularisation de la peau

L'épiderme est avascularisé. Il reçoit de l'oxygène et des métabolites à travers la membrane basale. Quant au derme et à l'hypoderme, ils sont richement vascularisés.

Les artères en provenance du réseau artériel aponévrotique, traversent l'hypoderme et forment dans le derme profond, le réseau Spaltholz. Dans ce réseau naissent les branches ascendantes des artères. Les anastomoses arciformes qui les réunissent forment le plexus sous capillaire à partir duquel les anses capillaires sont émises. Dans certaines régions du corps, le sang court-circuite les capillaires en empruntant la voie des anastomoses arterio-veineuses. Les veines constituent les plexus similaires. La lymphe est drainée par deux réseaux lymphatiques : les réseaux superficiels et profonds.

4- L'innervation de la peau

L'innervation de la peau est assurée par des nerfs cérébro-spinaux et des nerfs végétatifs. Les nerfs cérébro-spinaux sont impliqués dans la sensibilité cutanée. Ils sont isolés ou associés aux corpuscules sensoriels constituant ainsi les mécanorécepteurs [51].

5-Physiologie et fonctions de la peau

5.1-Physiologie de la peau

5.1.1-La kératinogénèse : c'est la production de kératine par différenciation des kératinocytes en différentes étapes pour donner des cornéocytes.

➤ physiologie

Toute l'évolution des cellules épidermiques depuis la couche basale jusqu'à la couche cornée est conditionnée par la production de kératine : c'est la kératinisation ou cornification. La kératinisation est une nécrolyse physiologique qui commence déjà lorsque la cellule est dans la couche germinative et progresse au fur et à mesure que la cellule migre vers la couche cornée. Elle est due à l'accumulation de microfilaments de kératine aux dépens de tous les autres organites. C'est la mort programmée du kératinocyte.

➤ -Rôle de la kératinisation

Elle permet à l'épiderme de remplir les fonctions suivantes.

-La protection mécanique : Elle se traduit par une résistance à la friction et à la pénétration.

-L'élasticité : Cette propriété serait due à une modification de la molécule de kératine.

-La protection chimique

-La fonction de barrière

5.1.2-La mélanogénèse

➤ Physiologie

Deux types de mélanines sont synthétisés par les mélanocytes.

-Les eumélanines (bruns ou marrons), on les retrouve dans l'épiderme, les cheveux et les poils.

-Le phaéomélanines : Ce sont des pigments rouge-bruns. On les retrouve dans les cheveux roux.

Elle se déroule en deux temps : La mélanine est d'abord synthétisée par les mélanocytes et est ensuite transférée aux kératinocytes. Elle est influencée par des facteurs génétiques, physiques(UV) et hormonaux (MSH, ACTH).

➤ Rôle de la mélanine

La mélanine détermine la couleur de la peau. Mais elle a surtout un rôle photoprotecteur important.

-Elle permet de filtrer le rayonnement UV et de protéger de leurs effets carcinogènes.

-Elle se regroupe autour du noyau cellulaire et le protège.

-Elle neutralise les radicaux libres ; facteurs de vieillissement cellulaire.

5.1.3-la sécrétion sudorale ou sudoripare

Elle se fait par deux types de glandes : Les glandes sudoripares mérocrines qui s'ouvrent directement à la surface de la peau ; elles interviennent dans la thermorégulation et les glandes sudoripares apocrines qui débouchent dans la gaine d'un follicule pileux ou dans un canal pilo-sébacé.

➤ **Rôle de la sueur**

La sueur participe à la thermorégulation du corps, elle lui permet de lutter contre les élévations de température interne et externe. La sueur participe au film hydrolipidique et permet d'hydrater la peau. La sécrétion permanente de sueur au niveau palmo-plantaire améliore la préhension des objets ainsi que la marche et la course en évitant le glissement.

5.1.4-la sécrétion sébacée

Le sébum est le produit de sécrétion de la glande sébacée. C'est une graisse fluide qui sort par l'ostium folliculaire à raison de 1 à 2 g/24 heures. Elle est faite par deux types de glandes sébacées : les glandes sébacées holocrines et les glandes sébacées eccrines.

➤ **Rôle du sébum**

Le sébum lubrifie le poil et la peau. Il participe à l'élaboration du film hydrolipidique de surface. Il maintient donc la souplesse du stratum corneum.

5.2-Principales fonctions de la peau

➤ **Fonction d'homéostasie thermique**

Elle assure le maintien d'une température corporelle constante. Cela s'appelle la thermorégulation. Grâce aux thermorécepteurs qu'elle contient, la peau maintient une température corporelle autour de 37°C (homéostasie de la température corporelle). Grâce à des détecteurs nerveux, elle renseigne le système nerveux central (SNC) sur les variations de températures extérieures. Elle règle les échanges thermiques avec l'air ambiant en modifiant la vascularisation et le

fonctionnement des glandes sudoripares en fonction de cette température extérieure.

➤ **Fonction de barrière**

Elle constitue une barrière physique qui protège les tissus sous-jacents contre l'abrasion, les invasions bactériennes, la déshydratation et les rayons ultraviolets.

Elle constitue également une barrière chimique :

-le sébum et la sueur couvrent l'épiderme d'un film acide imperceptible qui protège la peau contre la plupart des bactéries et des champignons de l'environnement

-la mélanine épidermique protège le derme d'un excès de rayons ultraviolets (UV).

-la peau est également colonisée par une flore bactérienne saprophyte équilibrée qui la protège des infections.

➤ **Fonction sensitive**

Elle contient de nombreuses terminaisons nerveuses et récepteurs qui détectent les stimuli, le toucher (elle apprécie la forme, la consistance, la qualité et le relief des objets), la pression et la douleur.

➤ **Fonction métabolique**

Elle synthétise la vitamine D grâce aux rayons ultraviolets. Cela va stimuler l'absorption du calcium nécessaire à la croissance et à l'équilibre calcique et phosphorique du corps humain.

➤ **Fonction excrétrice**

Elle permet l'excrétion de la transpiration pour évacuer la chaleur, l'eau mais aussi sels et divers composés organiques tel que le sébum.

➤ **Fonction immunitaire**

Certaines cellules (cellules de Langerhans) défendent l'organisme contre les corps étrangers par un mécanisme propre au système immunitaire.

➤ **Fonction de réservoir**

Elle constitue un réservoir sanguin. Le derme contient un important réseau de vaisseaux sanguins. Pendant des exercices modérés, le flux sanguin augmente ce qui permet d'évacuer la chaleur. Toutefois, les vaisseaux se contractent légèrement pour augmenter l'apport de sang aux muscles en contraction [14, 22,51].

➤ **Fonction sociale et cosméto-esthétique**

La peau joue une fonction sociale importante par :

-Sa couleur (teint)

Elle est à base de la séparation raciale des être humains (noirs, blancs, jaunes) avec comme corollaires les discriminations raciales (racisme). Désormais, on assiste à des pratiques de bronzage chez les blancs et la dépigmentation chez les noirs.

-Aspect (sa texture, état de santé)

L'aspect de la peau donne un premier aperçu de l'individu pouvant être à l'origine de son acceptation ou de son rejet dans un groupe social.

Une peau lisse, belle et brillante sera signe d'aisance.

Une peau couverte de lésions peut être source de stigmatisation.

-Les phanères

✓ Les cheveux

La chevelure revêt une importance capitale dans notre société car elle est le résultat d'un choix d'expression permettant de paraître et de communiquer. Les cheveux ont donc une fonction sociale et esthétique.

-Rôle social : le type de tresses reflète différents statuts (tresses différentes pour enfants, jeunes filles et femmes mariées) [10].

-Coiffure selon le sexe.

✓ Les ongles

-Protection des dernières phalanges.

-Rôle esthétique chez les femmes.

6-Les différentes sensations cutanées

Les informations tactiles sont reçues par la peau au niveau des nombreuses structures intervenant dans cette modalité sensorielle. Le tact est un sens très complexe du point de vue neurophysiologique. On distingue cinq types de structures histologiques assurant la sensibilité cutanée.

Des terminaisons nerveuses libres : amyéliniques, superficielles, pénètrent à l'intérieur de l'épiderme.

Des corpuscules de Meissner : sont situés dans les papilles du derme de la peau glabre (ou peau épaisse).

Les corpuscules de Pacini : sont volumineux, situés dans l'hypoderme. Ils sont encapsulés dans une tunique conjonctive d'origine périneurale.

Les corpuscules de Merkel : sont formés par l'association d'une cellule de Merkel et d'une terminaison nerveuse libre.

Les corpuscules de Ruffini : sont situés dans le derme.

On distingue trois différents types de sensations cutanées :

Les sensations tactiles (toucher, pression, vibration).

Thermiques (froid, chaud).

Douloureuses.

Les récepteurs liés à ces sensations sont disposés de façon inégale sur la surface du corps. C'est pour cela qu'on est plus sensible à certains endroits par rapport à d'autres. Ils sont constitués de dendrites, de neurones sensitifs.

Les influx nerveux produits par les récepteurs cutanés, passent le long des neurones somatiques afférents des nerfs rachidiens et crâniens, traversent le thalamus et atteignent l'aire du lobe pariétal du cortex [18, 20,51].

6-1 Les sensations tactiles

Elles sont perçues par les mécanorécepteurs. La peau est excitée par un solide, un liquide ou un gaz. Elle ressent alors les différences de pression entre deux régions voisines. Si la pression est faible, on l'appelle sensation tactile proprement dite. Si la pression est forte on aura une sensation de pression.

6-2 Les sensations thermiques

Ce sont les thermorécepteurs ; qui sont des terminaisons nerveuses libres et qui réagissent aux stimuli de chaleur et de froid.

6-3 Les sensations douloureuses

La douleur nous renseigne sur les stimuli nocifs qui lèsent les tissus. Cela nous permet de nous protéger contre les atteintes plus graves. Les récepteurs de la douleur (les nocicepteurs) sont des terminaisons nerveuses libres. Ils réagissent à tout type de stimuli si l'intensité de ces derniers parvient à causer des lésions tissulaires [13, 30,45].

Les excitants mécaniques à l'origine d'une douleur sont :

- piqûre à durée brève
- brûlure à durée plus grande
- coupure (douleur au moment où la peau est incisée et disparaît rapidement)
- insuffisance d'irrigation sanguine
- substances irritantes.

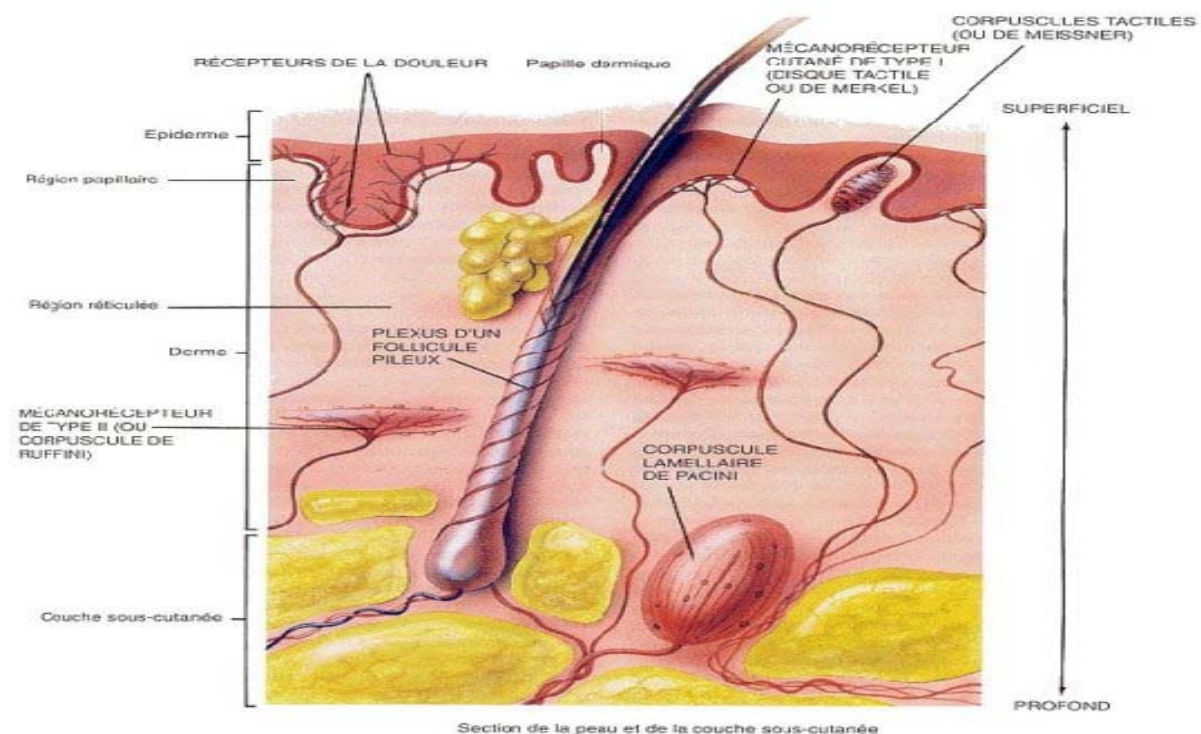


Figure 3 :Sièges des sensations cutanées [21]

7- Les pratiques cosmétologiques et les risques

7.1-Les pratiques cosmétologiques

On entend par pratiques cosmétologiques, toutes techniques de maquillage, de beauté ou de soins employer pour améliorer et/ou modifier l'apparence. Ces techniques ou traitements réalisés à domicile, dans un salon de beauté ou de coiffure sont de plusieurs natures.

7.1.1-Soins de pilosité :

Ce sont des techniques permettant des coiffures variées en ajoutant à la chevelure naturelle des cheveux synthétiques. Initialement conçues selon les modèles traditionnels, les coiffures africaines ont été améliorées ou remplacées par les modèles importés d'autres continents, des produits et des techniques modernes ont été adoptées depuis quelques décennies[52].

7.1.1.1-Le port de Mèche

Ce sont des cheveux synthétiques facile à se procurer dans les magasins de produits cosmétiques et/ou esthétiques, patiemment tressées puis ajoutés à la chevelure mèche par mèche au cours de longues séances conviviales en famille ou entre amies ou encore dans des structures spécialisées.

7.1.1.2-Le Tissage

Il s'agit d'une technique tout à fait originale se rapprochant des extensions capillaires, utilisant des postiches partiels qui sont habilement cousus ou collés à la chevelure.

7.1.1.3-Le port de Perruque

C'est une technique de coiffure utilisant des mèches sous forme de chapeau préconçu.

Pour des raisons de simplicité et de gain de temps, de nombreuses femmes choisissent de porter simplement une perruque, qui leur permet de garder les cheveux crépus, courts sous la perruque [16, 25,26].

7.1.1.4-Le Rasage (cuir chevelu, pubis, aisselles, sourcils)

A domicile ou chez un coiffeur, c'est une ancienne technique qui consiste à couper à ras les cheveux ou poils [52]. On utilise une lame simple, une lame rasoir traditionnelle en forme de canif ou de façon plus moderne en utilisant une tondeuse avec ou sans crème/gel à raser, avant ou après rasage.

7.1.1.5-L'Épilation des jambes

L'épilation est une habitude très ancienne consistant à extraire ou à détruire les poils au moyen d'une lame rasoir, en utilisant des dépilatoires électriques ou chimiques.

Plusieurs autres techniques sont également employées.

Épilation électrique, consiste à introduire une fine aiguille dans le canal du poil.

Épilation au laser, consiste à détruire la mélanine (pigment) du poil au moyen d'un laser.

7.1.2-Soins du visage :

Le visage demeure primordial dans l'expression même de la beauté. Ainsi, les soins les plus couramment rencontrés sont :

7.1.2.1-Le Gommage

Le gommage est une pratique qui sert à éliminer les cellules mortes de l'épiderme. Le gommage du visage est un soin de la peau du visage ayant pour but d'éclairer le teint, d'affiner le grain de peau, d'enfermiser le teint.

Le gommage du visage fait partie des soins courants du visage complémentaires à l'hygiène de la peau du visage et à l'application de crèmes sur le visage [23].

7.1.2.2-Le Fond de teint

Ce sont des techniques de soins utilisant des préparations colorées, destinées à unifier le teint de l'épiderme, à colorer légèrement et à améliorer l'aspect de la peau en dissimulant ses petites imperfections.

7.1.2.3-Le Masque

Ce sont des soins qui utilisent de véritables concentrés (substances) de soins de beauté, le plus souvent en argile verte destinées à éliminer les impuretés tout en gardant une peau nette et saine [52].

7.1.3-Soins des ongles :

Les soins apportés aux ongles ont connu une évolution considérable dans le monde surtout aux Etats Unis où la cosmétologie unguéale (la manucure, la pédicure, le port de faux ongles) représente un marché très important. En effet, les américaines dépensent plus de cinq milliards d'euros par an aux soins des ongles afin de souligner leur beauté [40]. Les soins unguéaux les plus rencontrés sont :

7.1.3.1-La Manucure. Ce sont des soins de beauté apportés aux mains.

7.1.3.2-La Pédicure. Ce sont des soins de beauté apportés aux pieds.

7.1.3.3-Le port de Faux ongles.

Ce sont des ongles artificiels préparés à partir de matière plastique, du nylon ou de l'acétate et utilisés pour donner un aspect attrayant aux doigts. Ils sont de plusieurs types : les capsules, les ongles acryliques (mélange de liquide et de poudre acrylique formant une boule de résine que l'on peut facilement modeler et qui durcit en formant un ongle artificiel). Les pansements (papier adhésifs que l'on utilise pour lutter contre les fissures des ongles) [23, 24, 25, 26, 27, 47].

7.1.4-Autres soins de beauté

7.1.4.1-Piercing.

Il se définit comme un procédé consistant à percer les lobules des oreilles ou autres points du pavillon des oreilles ou les ailles du nez dans le but de porter des boucles d'oreilles ou tout autre bijoux.

7.1.4.2-Tatouage.

Le tatouage est une pratique très ancienne qui était déjà pratiquée dans les sociétés tribales et les civilisations anciennes (tatouage précolombien, tatouage polynésien, asiatique, tatouage au henné). Le mot Tattoo ou Tattou viendrait d'Océanie et dériverait de "ta" (dessin) et "atoua"(esprit). Le tatouage consistant à une effraction de barrière cutanée pour y introduire des pigments ou agents colorants [35, 43,49].

Il existe plusieurs techniques.

-Cosmétiques ou maquillage permanents.

Le maquillage permanent est un tatouage esthétique. Contrairement à ce que prétendent certaines esthéticiennes plus attirées par l'appât du gain que par les règles déontologiques, le maquillage permanent est indélébile et ne s'altère que parce qu'il a été mal introduit dans la peau.

-Tatouages temporaires.

Les "tatouages temporaires" peuvent être faits avec du henné naturel, ou bien en utilisant des timbres décoratifs et de l'encre de destinée à la cosmétique. L'utilisation traditionnelle pratiquée dans les pays du Maghreb est nommée henné. En Inde et au Pakistan, elle est désignée sous le nom de mehndi.

D'autres tatouages sont sous la forme de bandes applicables, et sont souvent offerts dans des paquets de chewing-gum ou de friandises. Ces tatouages perdurent quelques jours dans le meilleur des cas, et sont lavables si on les frictionne sous l'eau.

Il existe également des tatouages temporaires effectués comme les tatouages traditionnels mais grâce à une encre spéciale, s'effaçant généralement au bout de trois (3) ans au minimum. Dans de nombreux cas l'encre ne disparaît jamais totalement. Contrairement au motif, laissant un "pâté" sur la peau du tatoué.

7.2-Risques liés aux pratiques cosmétologiques.

Les risques des soins de beauté sont liés aux composants spécifiques des cosmétiques ou aux techniques de soins utilisées au salon ou à domicile [40,41].

Les incidents et accidents (pique, infections, brûlure) survenus lors des pratiques sont essentiellement dus à l'utilisation du matériel [52].

L'utilisation des objets tranchants à usage commun (lames, rasoirs, tondeuses ou ciseaux) peuvent favoriser l'apparition d'infections [17].

7.2.1-Soins capillaires

Les cheveux et le cuir chevelu des africains ont une expression pathologique spécifique du fait de certains types de coiffures pratiquées habituellement en Afrique. Ainsi, lors des soins de cheveu, l'utilisation des bigoudis trop serrés peut causer des tractions importantes responsables d'alopecies (chute ou absence de cheveu ou de poil). L'utilisation des machines à boucler chauffantes telles

que les casques, sèche-cheveu peut causer des brûlures et des cicatrices. Les sèche-cheveux mal réglés, trop chauds sont responsables de formation de bulle d'air sous la cuticule avec fragilisation et rupture secondaires de la tige pileaire [4].

Le rasage est pratiqué toutes les deux semaines environs, le plus souvent avec une tondeuse parfois complété à la lame avec les risques de folliculites ou pseudofolliculites plus ou moins diffuses au niveau de la nuque [16].

7.2.2-Soins du visage

Les nombreuses caractéristiques de la peau du visage le rendent particulièrement sensible. L'utilisation des substances naturelles et/ou chimiques peut être source d'allergies ou d'irritations.

7.2.3-Soins des ongles

Les cosmétiques unguéaux peuvent induire une dermatite de contact irritative ou allergique. Les ongles artificiels peuvent héberger des germes pathogènes qui favorisent les infections. Les ciseaux, limes à ongles, instrument électrique (coupe-cors) utilisés pour les soins d'ongles et la pose de faux ongles peuvent léser l'appareil unguéal. La coupe ou la manipulation excessive des cuticules peuvent provoquer un perionyxis infectieux [6, 19, 38, 39, 44].

7.2.4-Autres soins de beauté

Le piercing des oreilles avec des objets piquants ou tranchants à hygiène déficiente peut être source d'infections, de douleurs en absence d'anesthésiques et l'apparition de chéloïdes.

Le tatouage consistant à perforer la peau pour y introduire des agents colorants, chaque petite perforation crée une plaie susceptible de s'infecter et de

transmettre une maladie via des bactéries ou des virus. C'est la raison pour laquelle certaines règles essentielles d'hygiène sont nécessaires avant, pendant et après cette opération. Cette pratique est également soumise à une réglementation des quelques pays européens. Par exemple, la France dispose d'une réglementation sanitaire depuis 2008 : le décret n° 2008-149 du 19 février 2008 fixe les conditions d'hygiène et de salubrité relatives aux pratiques du tatouage avec effraction cutanée et du piercing, et modifie le code de la santé publique (dispositions réglementaires). Il impose notamment les règles suivantes :

La pratique des activités de tatouage et "perçage corporel" doit être déclarée en préfecture (application par Arrêté du 23 décembre 2008).

Tatoueurs et perceurs doivent suivre une formation obligatoire à l'hygiène (application par Arrêté 12 décembre 2008).

Le matériel pénétrant la barrière cutanée ou entrant en contact avec la peau ou la muqueuse du client, et les supports directs de ce matériel doit être soit à usage uniques et stériles, soit stérilisés avant chaque utilisation **[43,49]**.

PARTIE II : NOTRE ETUDE

OBJECTIFS

I.1-Objectif général

◆Analyser les pratiques cosmétologiques des étudiants de l'université de Ouagadougou en matière de soins de beauté.

I.2-Objectifs spécifiques

◆Décrire les pratiques cosmétologiques utilisées par les étudiants de l'université de Ouagadougou.

◆Identifier les principales motivations des étudiants de l'université de Ouagadougou en matière de pratiques cosmétologiques.

◆Déterminer le niveau de connaissance des étudiants de l'université de Ouagadougou sur les risques suite aux pratiques cosmétologiques.

◆Identifier les risques rencontrés par les étudiants(es) suite aux pratiques cosmétologiques.

◆Décrire les caractéristiques générales de la population d'étude

POPULATION ET METHODE D'ETUDE

II.1-Type d'étude

Notre étude était une étude de type transversal à visée descriptive et comparative qui s'est déroulée sur une période de trois mois (période allant du 1^{er} avril 2010 au 30 juin 2010).

II.2-Cadre de l'étude

Site de l'étude

L'étude s'est déroulée sur deux sites:

🇸🇵🇸 Université de Ouagadougou (Campus universitaire)

Créée en 1974 avec seulement 374 étudiants, l'université de Ouagadougou a connue une évolution qualitative rapide qui explique son développement et son rayonnement remarquable. Elle est citée parmi les universités performantes stables de la sous-région Ouest-africaine comme un bel exemple de brassage réussi entre étudiants d'horizons divers. Pour l'année académique 2009-2010, l'université de Ouagadougou comptait plus de 30.000 étudiants(es). En effet, Dans le souci de désengorger l'université, compte tenu des effectifs pléthoriques, l'université s'est scindée en deux sites.

L'université de Ouagadougou à proprement parlé avec au total cinq Unités de Formation et de Recherche (UFR) et plus de 20.000 étudiants, elle abrite près des deux tiers des étudiants inscrits.

Constitués pour la plupart des étudiants venants d'horizons divers (, nouveaux bacheliers issus des lycées et collèges, les anciens étudiants boursiers ou non, des salariés inscrits et autres étudiants issus des écoles de formations professionnelles), on dénombre environ 80% d' étudiants de sexe masculin et 20% du sexe féminin. On y trouve également des étudiants issus de nationalités différentes.

Les UFR sont réparties en trois cycles d'études.

Le premier cycle avec au total 19.176 étudiants inscrits, c'est le cycle où l'on retrouve la majorité des étudiants, ensuite le second cycle avec au total 11.984 étudiants et seulement 914 étudiants au troisième cycle.

Le tableau ci-dessous nous montre la répartition des étudiants en fonction des UFR.

Tableau I: Répartition des étudiants de l'université de Ouagadougou

UFR	Cycle	Masculin	Féminin	Effectifs	Proportions(%)
	1 ^{er} =635				
SDS	2 ^{ème} =1415	2096	524	2620	12,37
	3 ^{ème} =570				
	1 ^{er} =5896				
SH	2 ^{ème} =2775	7003	1751	8754	41,35
	3 ^{ème} =83				
	1 ^{er} =3576				
LAC	2 ^{ème} =2150	4581	1145	5726	27,05
	1 ^{er} =1428				
SEA	2 ^{ème} =460	1606	401	2007	9,48
	3 ^{ème} =119				
	1 ^{er} =832				
SVT	2 ^{ème} =1085	1534	383	1917	9,05
	3 ^{ème} =18	14	4	18	0,08
SEG	3 ^{ème} =124	103	21	124	0,58
Total		16932	4234	21166	65,99

Université de Ouaga II (site du SIAO)

Créée officiellement depuis 2008, elle accueille deux unités de formations et de recherches avec près de 11.000 étudiants. En effet, pour des raisons d'infrastructures, les étudiants sont délocalisés de façon provisoire sur le site du Salon Internationale de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO). C'est là que nous avons mené notre étude.

Le tableau ci-dessous nous montre la répartition des étudiants en fonction des UFR qui y sont affectées.

Tableau II : Répartition des étudiants de Ouaga II

UFR	Cycle	Masculin	Féminin	Effectifs	Proportions(%)
	1 ^{er} =3501				
SJP	2 ^{ème} =2400	4720	1181	5901	54,09
	1 ^{er} =3308				
SEG	2 ^{ème} =1699	4005	1002	5007	45,90
Total		8725	2183	10908	34,01

Les données statistiques des tableaux I et II montrent une fréquence de 59,77% d'étudiants au premier cycle ; 36,64% d'étudiants au second cycle et 3,59% au troisième cycle.

II.3-Population d'étude

La population d'étude était constituée des étudiants(es) des deux sites durant la période de l'étude.

II.4-Collecte des données:

Recueil des données

Nous avons réalisé une pré-enquête afin d'obtenir un questionnaire définitif et de voir la faisabilité de l'enquête

L'enquête proprement dite a été effectuée après une explication sur le contexte de l'étude, un entretien individuel a été réalisé avec les étudiants(es) qui a permis le remplissage de la fiche de collecte des données statistiques.

II.5-Echantillonnage

Un échantillonnage raisonné a été utilisé dans le cadre de notre étude. Cette méthode, pour des raisons pratiques faisait appel à des étudiants(es) volontaires des différentes UFR pour constituer notre échantillon dont la taille a été fixée à 1.000 étudiants(es).

Critères d'inclusion:

Etaient inclus dans l'étude, les étudiants(es) volontaires de l'université durant la période d'étude et ayant donné leur consentement à participer à l'étude.

Critères de non inclusion:

N'ont pas été inclus de l'étude, les étudiants(es) ayant refusés de participer à l'étude quelque soit les raisons.

II.6-Variables de l'étude

Variable: caractéristiques sociodémographiques

- Age
- Niveau d'instruction
- Genre
- Statut matrimonial
- Religion
- Nationalité

Variable: connaissance des pratiques cosmétologiques

- Type de pratiques
- Rythme des pratiques

Variable: accessibilité financière

- Source de revenu financier
- Somme dépensée pour les pratiques cosmétologiques

Variable: motivation des étudiants

- Occasion pour les pratiques cosmétologiques
- Raisons évoquées par les étudiants

Variable : risques dus aux pratiques cosmétologiques

- Connaissances des risques
- Risques survenus après les pratiques cosmétologiques

II.7-Traitement des données recueillies.

Les données recueillies ont été codées puis la saisie et l'analyse ont été faites sur micro-ordinateur grâce à un masque créé sur le logiciel Epi-Info version 3.5.1

Les tableaux ont été réalisés sur Word 2010 et les graphiques ont été effectués sur Excel 2010. L'existence d'une liaison entre deux variables a été recherchée par le test de Fisher et de χ^2 au seuil de 5%.

Considération éthique

Autorisation

Après avoir obtenus des autorisations d'enquêtes auprès du président de l'université sous la responsabilité du directeur de thèse, nous avons utilisé des fiches de collectes de données qui étaient anonymes et comportaient comme référence identitaire, un numéro d'ordre. Ceci nous permettait de garantir la confidentialité des données.

RESULTATS

1-DONNEES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

1.1-Le genre

Au total, mille étudiants ont été inclus dont 67,3% de femmes et 32,7% d'hommes.

1.2-La tranche d'âge

L'âge moyen des étudiants interrogés était 23,53 ans ($\pm 2,6$ ans) avec pour âge extrêmes : 18 et 37 ans. La figure 4 donne plus de détails sur les âges avec pour classe modale la tranche d'âge de 23 à 27ans.

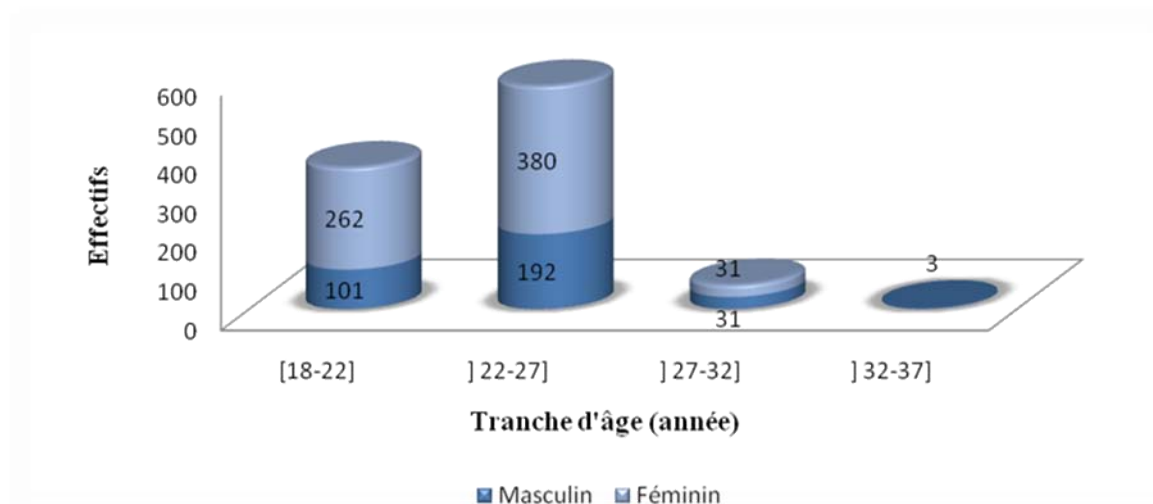


Figure 4 : Répartition des étudiants selon les tranches d'âges.

1.3-La nationalité

Parmi les étudiants, étaient burkinabé 952 soit 95,2% et les non burkinabés étaient au nombre de 48 soit 4,8%.

1.4-La religion

La religion chrétienne représentait 60,1% des étudiants, les musulmans avaient une proportion de 38,6% et 1,3% d'étudiants étaient issus d'autres religions.

1.5-Le statut matrimonial

Tableau III : Répartition des étudiants selon le statut matrimonial

Situation matrimoniale	Masc.	Fém.	Effectifs	Pourcentage(%)
Célibataires	318	634	952	95,2
Concubinage/cohabitation	3	15	18	1,8
Mariés	6	24	30	3,0
Total	327	673	1000	100

1.6-Le niveau d'instruction

Tableau IV: Répartition des étudiants enquêtés selon le niveau d'instruction.

Niveau d'instruction	Masc.	Fém.	Effectifs	pourcentage(%)
Supérieur 1^{er} cycle	176	394	570	57,0
Supérieur 2 ^{ème} cycle	110	235	345	34,5
Supérieur 3 ^{ème} cycle	41	44	85	8,5
Total	327	673	1000	100

2-LES PRATIQUES COSMETOLOGIQUES

2.1- Les différentes pratiques observées dans notre population d'étude

Les figures suivantes représentent les différentes pratiques en fonction du genre.

2.1.1-Soins capillaires

- **Le genre féminin**

La figure 5 montre que la plupart des soins capillaires (mèche, tissage, perruque) étaient uniquement pratiqués par le genre féminin.

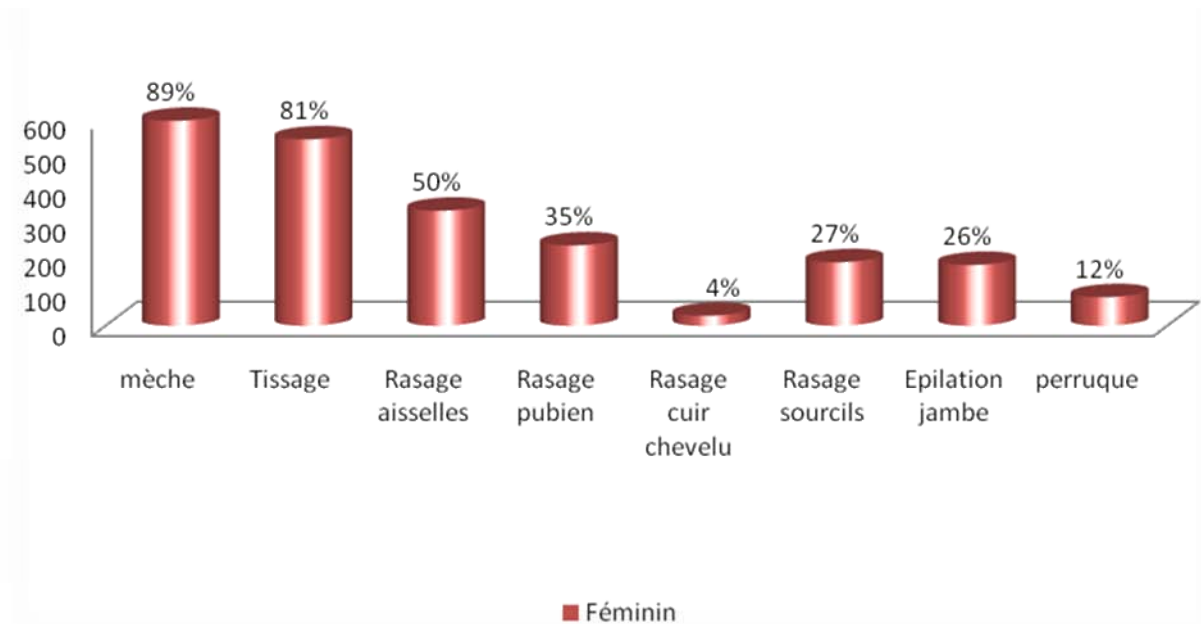


Figure 5 : Répartition des étudiants du genre féminin selon les soins capillaires

- **Le genre masculin**

La figure 6 indique que la coupe ou le rasage du cuir chevelu était les soins capillaires les plus pratiqués par les hommes.

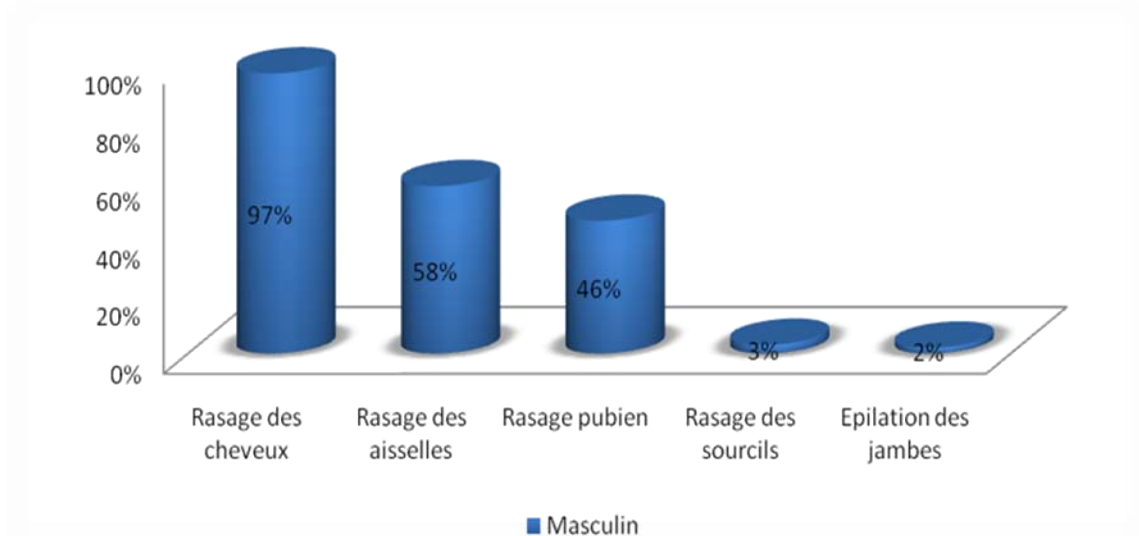


Figure 6 : Répartition des étudiants du genre masculin selon les soins capillaires

2.1.2-Soins du visage

▪ Le genre féminin

Les soins du visage étaient de loin pratiqués par la plupart des étudiantes
Les fréquences sont présentées sur Les figures 7 et 8.

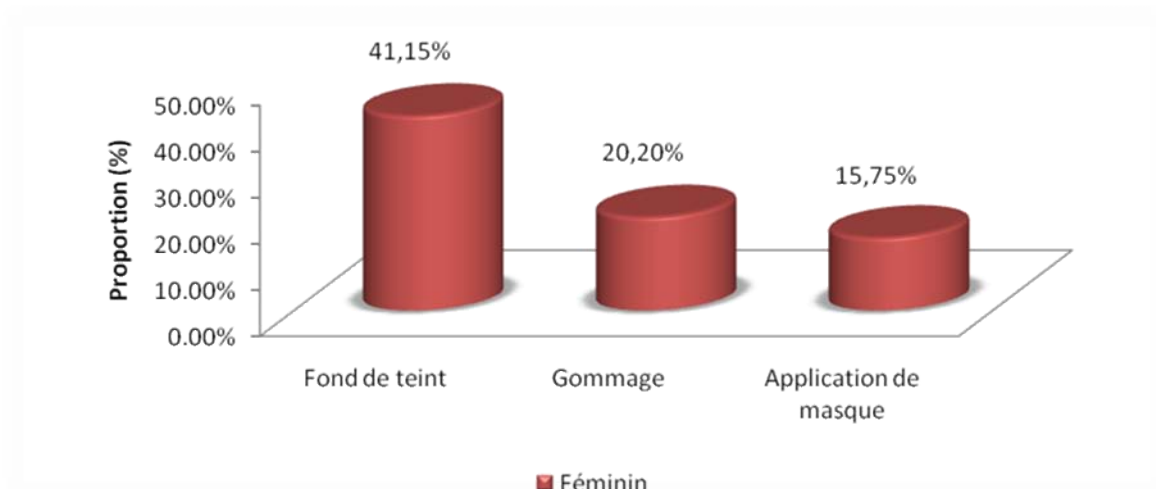


Figure 7 : Répartition des étudiantes selon les soins du visage

▪ Le genre masculin

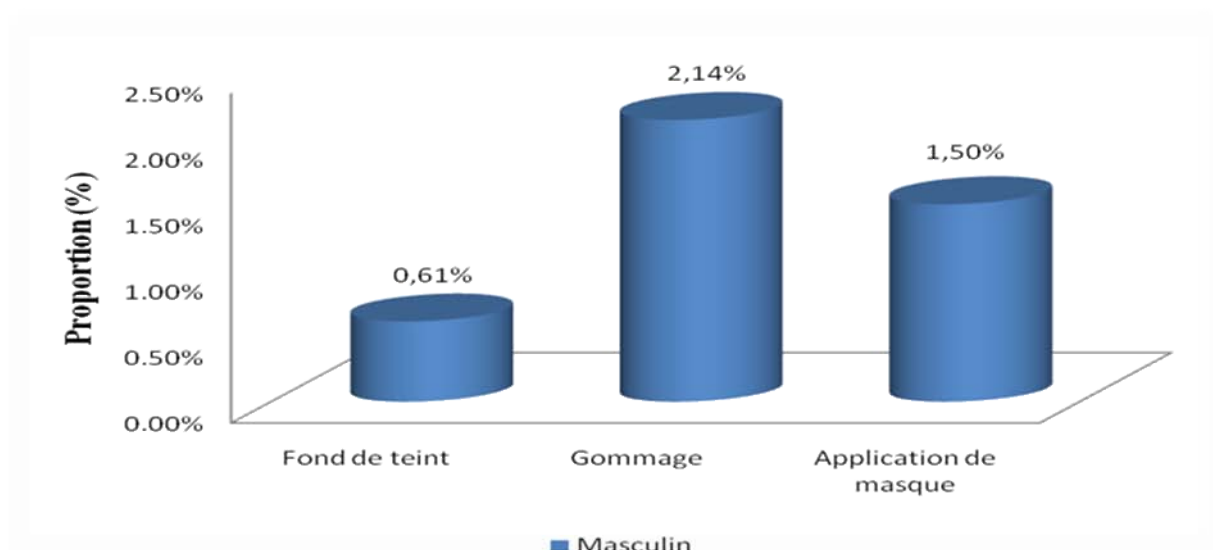


Figure 8 : Répartition des étudiants selon les soins du visage

2.1.3-Soins des ongles

Les figures ci-dessous indiquent les fréquences des soins unguéaux en fonction du genre.

▪ Le genre féminin

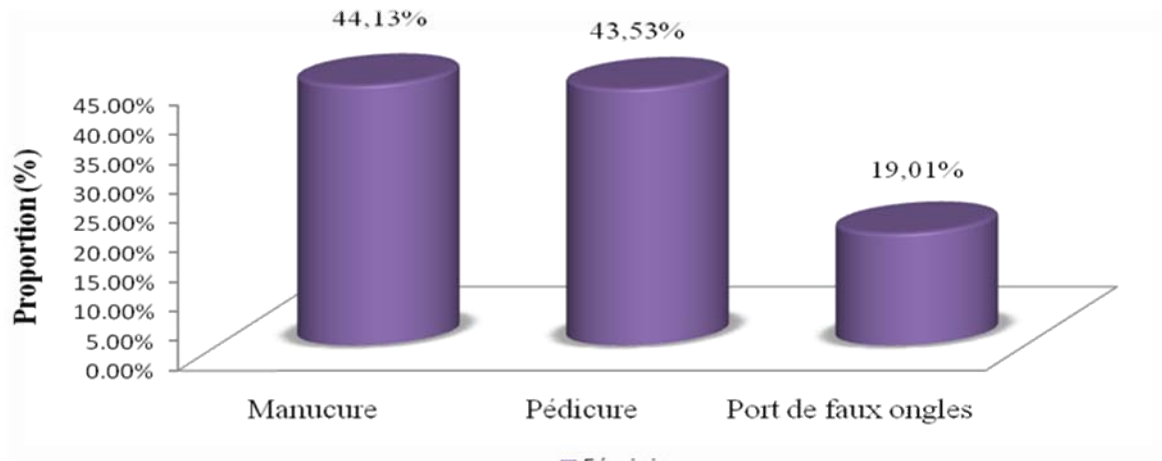


Figure 9 : Répartition des soins unguéaux en fonction du genre féminin.

▪ Le genre masculin

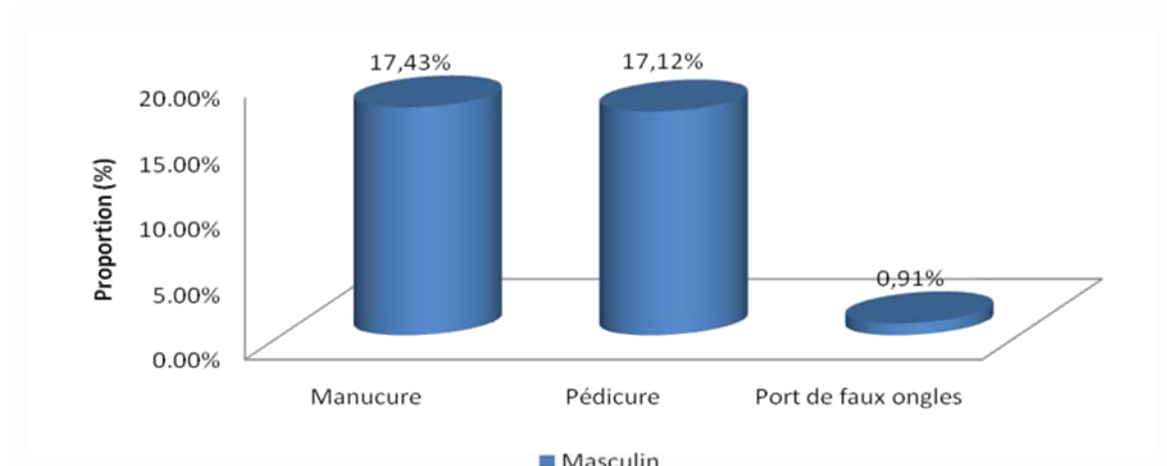


Figure 10 : Répartition des soins unguéaux en fonction du genre masculin.

2.1.4-Autres soins de beauté

Les étudiantes qui avaient le piercing d'oreilles étaient au nombre de 488 soit 72,51%, et celles qui portaient un tatouage étaient au nombre de 56 soit 8,32%.

2.2-Le rythme mensuel des pratiques cosmétologiques

Certains soins de beauté étaient pratiqués au moins une fois par mois et de façon occasionnelles pour d'autres pratiques de beauté.

3-Motivations des étudiants(es) et les pratiques cosmétologiques.

3.1-L'occasion pour les pratiques cosmétologiques.

Tous les étudiants ayant participé à notre étude pratiquaient différents soins de beauté. Parmi eux, 197 étudiants(es) soit 19,7% ont précisé les occasions pour lesquelles ils pratiquaient ces soins de beauté.

On note parmi ces occasions, les cérémonies de réjouissance (mariages, baptêmes), les sorties du week-end et pendant les fêtes de fin d'année respectivement 37%, 34% et 29% de notre population d'étude.

3.2-Les raisons des pratiques cosmétologiques.

Tous les étudiants(es) ont donné les raisons pour lesquelles ils effectuaient les pratiques cosmétologiques avec pour principales raison le plaisir et l'habitude.

Les différentes raisons sont réparties dans le tableau suivant :

Tableau V : Répartition des étudiants enquêtés selon la motivation des pratiques cosmétologiques

Motivations	%Hommes	%Femmes	Effectif total
Plaisir	30	68	556
Habitude	56	39	449
Séduction	19	31	268
Effet de Mode	5	10	80
Hygiène	12	1	49

4-Accessibilité financière

4.1-La source de revenu financier.

Les étudiants(es) (85,4%) bénéficiaient d'un soutien familial comme « argent de poche » pour leurs pratiques cosmétologiques.

La source de revenu est indiquée dans le tableau suivant.

Tableau VI : Répartition des étudiants selon la source de revenu financier.

Source de revenu	Effectifs	Pourcentage(%)
Soutien familial	854	85,4
Indemnité de stage	480	48,0
FONER	306	30,6
Bourse	38	3,8
Salaire	22	2,2

4.2-Le revenu mensuel estimé par étudiants(es) et selon le genre.

76% des étudiants(es) avaient moins de 35.000francs, 3,2% des étudiants(es) avaient plus de 100.000 francs.

Le revenu mensuel est présenté dans le tableau suivant.

Tableau VII : Répartition des étudiants selon le revenu mensuel et le sexe.

	%Hommes.	%Femmes.	Effectif total
Revenu mensuel			
Moins de 35000 francs	69	76	735
35000-50000 francs	16	14	145
50000-100000 francs	11	8	88
Plus de 100000 francs	4	3	32
Total	327	673	1000

4.3-Les dépenses mensuelles pour les pratiques cosmétologiques

Les étudiants(es) dépensaient par mois pour leurs soins de beauté et cela en fonction de leur revenu mensuel.

Au total, 96% des hommes dépensaient moins de 5000 francs Cfa par mois pour les soins de beauté

4.4-La satisfaction en fonction des dépenses.

Parmi tous les étudiants ayant participé à l'enquête, 619 étudiants soit 61,9% déclaraient que la somme dépensée pour les soins cosmétiques comblait leur attente en matière de satisfaction.

5-Les risques liés aux Pratiques Cosmétologiques.

5.1-La connaissance des risques et le genre.

Un total de 768 étudiants soit 76,8% ont affirmé durant l'enquête qu'ils étaient conscients des risques que pouvaient engendrer les pratiques cosmétologiques.

5.2-Les risques les plus connus.

Les risques les plus connus des étudiants étaient les allergies et le VIH avec respectivement 63,4% et 61,1% de la population d'étude.

5.3- Données analytiques

Nous avons cherché à savoir s'il y avait un lien entre les pratiques cosmétologiques et la survenue des risques.

-Répartition des étudiants selon les pratiques cosmétologiques et la survenue des risques.

De tous les étudiants ayant participé à notre enquête, 404 étudiants(es) soit (40,4%) déclaraient avoir observé des effets indésirables après leurs soins de beauté. La répartition des étudiants ayant observé des effets indésirables selon le sexe indique 41,75% des étudiants du genre féminin (281 étudiantes) et 37,61% des étudiants du genre masculin (123 étudiants).

Parmi les risques, les plus cités étaient les démangeaisons qui représentaient 18,7%, les irritations 14,9% et les éruptions cutanées 13,2%.

Nous avons également cherché à savoir s'il y avait un lien entre le lieu des pratiques cosmétologiques et la survenue des risques.

DISCUSSION

1-Les limites et biais de l'étude

Il s'est agi d'une étude transversale à caractère descriptif dans une population d'étudiants de l'université de Ouagadougou.

A cet effet, des questionnaires ont été administrés à l'ensemble des étudiants ayant participé à l'étude en vue de recueillir des informations.

Les informations recueillies à partir des déclarations des étudiants interrogés ont pu être entachées d'imprécisions. Cependant, les biais ont été limités en expliquant au préalable les objectifs de l'étude tout en leur garantissant l'anonymat.

Nous avons rencontré des problèmes liés à l'échantillonnage car nous ne disposons pas de liste exhaustive de l'ensemble des étudiants de l'Université de Ouagadougou.

2-Caractéristiques sociodémographiques

▪ Population d'étude

Sur une population de plus de trente milles étudiants, nous avons choisi de façon aléatoire mille étudiants. Nos résultats ont donné après analyse, plus de deux tiers des étudiants du genre féminin et moins d'un tiers des étudiants du genre masculin. En moyenne, les étudiants(es) avaient entre 23 et 24 ans avec des extrêmes de 18 à 37 ans. La classe d'âge de 23-27 ans était la plus représentée. Les étudiants étaient en majorité célibataires et de nationalité Burkinabé. La répartition des étudiants selon le niveau d'instruction montre qu'il y avait peu d'étudiants au troisième cycle. Il aurait fallu s'attendre à plus d'hommes que de femmes au sein de notre échantillon car selon les données statistiques 2009-2010 de l'université, il y'aurait environ 80% d'étudiants et 20% d'étudiantes. Nos résultats ne sont donc pas représentatifs en terme de genre. Cet état de fait pourrait s'expliquer d'une part, par le désintérêt et d'autre part le refus des hommes à participer à l'étude sans raison apparente malgré

l'explication du but de l'étude. Néanmoins, les résultats auxquels nous sommes parvenus feront l'objet de discussion tout en nous efforçant de ne pas comparer les genres.

3-Les pratiques cosmétologiques

Compte tenu de la diversité et la variété des soins de beauté, nous n'avons pas considéré l'exhaustivité des pratiques cosmétologiques. Ainsi certaines pratiques n'ont pas été prises en compte. Cependant, pour des raisons d'option, nous avons axé notre étude sur les pratiques qui ont trait à l'apparence et à l'hygiène corporelle. C'est ainsi que nous nous sommes limités aux soins capillaires, les soins du visage, les soins des ongles et d'autres types de soins corporels tels que le piercing et le tatouage.

3.1-Les soins capillaires

Nous avons constaté au cours de notre étude, que les soins capillaires intéressaient aussi bien les hommes que les femmes mais à des proportions diverses. Ces soins étaient essentiellement composés de coupe ou rasage des cheveux et/ou poils et du port de cheveux synthétiques.

- **Selon les hommes**

Notre enquête a révélé que la quasi totalité des étudiants se coupaient ou se rasaient régulièrement les cheveux. En effet, les étudiants sont souvent exposés à la poussière, ce qui pourrait être interprété comme signe de manque d'hygiène donnant ainsi une mauvaise impression des autres. Cette situation obligerait les étudiants au choix des cheveux courts. De plus, étant donné que les cheveux ou les poils poussent, ceux-ci ont une croissance régulière et ininterrompue nécessitant ainsi un entretien permanent. De ce fait, il s'agit probablement d'un manque d'engouement par rapport à l'entretien des cheveux qui les obligerait au choix des cheveux coupés à ras. Cette mode de coiffure serait plus pratique.

Par ailleurs, si la gestion ou l'entretien des cheveux semblent être difficiles pour les hommes, il en est de même pour les poils. En effet, nous avons constaté au cours de notre étude que plus de la moitié des étudiants se rasaient les aisselles et le pubis. Ce comportement pourrait traduire un souci d'une hygiène corporelle. En plus, si les poils semblent être nuisibles, nous nous sommes rendu compte après l'étude que les étudiants se rasaient de moins en moins les sourcils, encore moins s'épilent les jambes. Ce constat nous donne l'impression qu'il s'agit probablement dans une certaine mesure, d'un souci de protection des organes visuels et de la peau vis-à-vis de certaines conditions climatiques.

Selon les femmes

Si la tendance chez le genre masculin est d'être sans poils et/ou cheveux, ils restent cependant un critère de beauté chez la gente féminine. En effet, au cours de notre étude, on s'est rendu compte que certaines coiffures telles que le méchage et le tissage étaient exclusivement l'apanage du genre féminin. Le tableau V montre que la majorité des étudiantes se coiffaient avec les cheveux synthétiques. Ce constat pourrait donner l'impression que la chevelure revêt une importance capitale chez la gente féminine et est probablement un véritable atout pour la beauté féminine car elle permet une multitude de coiffure plus variées. Le port de perruque a été observé exclusivement chez les filles mais à une faible proportion. Ce constat serait peut être lié à une demande de coiffage plus aisé et moins contraignant.

Par ailleurs, si les coiffures à la rallonge semblent être adoptées dans cette population jeune où les critères de beauté sont encore en vigueur, nous avons dû observer la pratique de rasage chez les femmes. En effet, nous avons remarqué que plus de la moitié de la gente féminine se rasait les aisselles et le pubis. Cela peut être pour des raisons d'hygiène et d'aisance en ce sens que pendant la chaleur, l'on sent mal à l'aise à cause des odeurs corporelles.

Nous avons également constaté que le rasage des sourcils n'était pas en marge des pratiques féminines. Or, nous avons vu précédemment que les sourcils avaient un rôle de protection. Alors si les sourcils ont un intérêt, on se pose la question à savoir pourquoi s'en débarrasser ?

Il s'agit peut être d'un moyen d'expression de la beauté faciale. Le rasage des sourcils pourrait embellir le regard et il est fait dans ce but, par un tatouage temporaire.

3.2-Les soins du visage

Ces soins étaient dans la majorité l'œuvre de la gente féminine. Ils étaient composés du gommage, de l'application du masque et du fond de teint.

- **Selon les hommes**

Les soins du visage ne sont visiblement pas une pratique du genre masculin. En effet, les résultats montrent qu'une minorité d'étudiants entretenaient leur visage.

Ces résultats nous donnent l'impression que certains étudiants sont peu ou pas intéressés par ces soins, et par conséquent, ils fréquentent moins les salons de beauté.

- **Selon les femmes**

De façon globale, le fond de teint était le plus pratiqué par la plupart des femmes et dans une moindre mesure le gommage et le masque.

Selon une étude menée en 2010 par une entreprise privée (Global Market Insite) en France, la majorité des femmes ne pratique pas ou presque de soins du visage [28].

Nos données recueillies à l'interrogatoire confirment cette idée. Nous nous posons alors les questions à savoir si cette pratique n'est-elle pas à la mode? ou alors s'agirait-il d'un manque de moyens financiers?

Ce constat pourrait expliquer le fait que certaines filles préfèrent la beauté naturelle. En plus, l'idée de croire que certaines filles ne savent pas s'y prendre en la matière n'est pas à exclure.

3.3-Les soins des ongles

En général, ces soins étaient pratiqués par les deux genres mais pas dans les mêmes proportions.

- **Selon les hommes**

Notre échantillon a montré que les soins unguéaux étaient très rares dans ce genre. La manucure et la pédicure représentaient moins d'un cinquième de la population masculine. Le port de faux ongles représentait moins d'un centième de la population masculine. Ces résultats pourraient ne pas refléter la réalité. La notion de manucure, de pédicure et de port de faux ongles sont des notions courantes des établissements de beauté et d'esthétique. Or, le genre masculin fréquente très peu ces établissements. En revanche, on peut également faire ces soins à domicile, sans toutefois faire recours à des structures spécialisées. Ce qui n'est pas le cas du genre masculin. Par ailleurs, il n'est également pas rare dans

notre contexte de faire recours à des "praticiens" ambulants pour ces soins de manucure et pédicure.

- **Selon les femmes**

Les résultats de notre étude révèlent que près de la moitié des étudiantes prenaient soins de leurs ongles notamment la manucure et la pédicure. Le port de faux ongles était observé dans une minorité de la population féminine. Ces soins unguéaux étaient dans la majorité pratiqués au moins une fois par mois. Ce constat pourrait être lié à un souci d'hygiène et de sécurité. Aussi, pour des soins qui nécessitent beaucoup d'attention et d'entretien, ils ne seraient pas pragmatiques pour des étudiantes qui n'ont pas assez de moyens et de temps pour cela.

3.4-Autres soins de beauté

Ces soins étaient essentiellement composés du piercing des oreilles et du tatouage qui étaient dans la majorité effectués par la gente féminine.

Nos résultats ont montré que seules les étudiantes pratiquaient ces soins de beauté. En effet la majorité des filles avait au moins une oreille percée, et cela depuis le bas âge. Le but serait de porter des boucles d'oreilles ou tout autre genre de bijoux, même si visiblement certaines n'en portaient pas pendant notre enquête. Ce constat nous donnerait l'impression que c'est pour mieux mettre en valeur leur apparence. Cette pratique fait partie de la culture en Afrique pour les femmes.

4-Motivations des étudiants

De façon générale, le plaisir et l'habitude étaient les principaux motifs évoqués par plus de la moitié des étudiants(es). De nos résultats, il ressort deux tendances : ceux parmi les hommes qui pensaient que c'est d'abord une question d'habitude. Ensuite celles-là parmi les femmes qui affirmaient être motivées par les soins de beauté pour se faire plaisir.

4.1-Soins capillaires

- **Selon les hommes**

Selon les étudiants, les pratiques cosmétologiques sont le fait d'une simple habitude. Mais au delà de cet avis, nous pensons que cette habitude est secondaire à des motifs sous jacents. Il s'agit entre-autre d'un souci d'hygiène corporelle, de mode, de séduction. Or nous savons que depuis que l'homme existe, il évolue au gré des modes et des changements sociaux [28]. Ainsi, depuis longtemps, la tendance était de maintenir les cheveux longs communément appelé "Afro". Mais dans ce cas, l'entretien des cheveux posait certainement un problème de moyens et de temps. Dans notre contexte aujourd'hui, les hommes s'entretiennent pour améliorer leur apparence.

- **Selon les femmes**

Dans notre étude, les femmes prenaient soin de leurs cheveux dans le but de se faire belle, et cela leur prenait beaucoup de temps. En effet, dans les sociétés africaines en général, les cheveux ont une importance esthétique. Les longs cheveux sont un signe de féminité dans la plupart des cultures. Certaines coiffures telles que nous avons vues précédemment étaient exclusivement l'apanage du genre féminin. Ainsi, selon le type de coiffure que la femme portait, l'on pouvait aisément deviner si elle a un statut de jeune fille, célibataire ou de femme mariée. Mais ceci n'a pas toujours été le cas dans d'autres sociétés. En effet, dans certains pays "anglophones" (Afrique du sud, Ghana, Nigeria), les filles étaient très tôt contraintes à tenir les cheveux coupés à raz à l'école dans un souci de propreté et de sécurité sanitaire. De ce fait, ces habitudes perdurent jusqu'à l'âge avancé et l'usage des coiffures à la rallonge dans ces populations semble moindre que dans les sociétés "francophones"[23].

4.2-Soins du visage

- **Selon les hommes**

Nous n'avons pas observé une particularité en matière de ces soins au cours de notre étude. Pourtant, les hommes sont le plus souvent confrontés à des problèmes de peau. En effet, l'homme a une peau plus épaisse, plus ferme et bien souvent plus grasse, avec des pores beaucoup plus dilatés. L'accumulation de sébum, produit en quantité deux fois plus importante, et de cellules mortes entraîne bien souvent, surtout chez l'homme des problèmes de peau. Pour toutes ces caractéristiques, une hygiène s'avère nécessaire en première intention [27]. Car prendre soin de soi n'est plus un tabou mais va au contraire dans le sens d'un souci du bien-être et d'une bonne apparence.

- **Selon les femmes**

De nos résultats, nous avons constaté que moins de la moitié des étudiantes pratiquaient les soins du visage. Pourtant, nous savons que le visage est exposé à la poussière et au soleil dont les effets ont souvent un impact négatif sur la peau du visage qui est sensible. Pour cela, les femmes ont appris à protéger leur visage de ces effets et à le sublimer. En d'autres termes, nous pensons que le visage en esthétique est la partie idéale du corps pour mettre en valeur sa beauté. C'est ainsi qu'au cours de notre étude, certaines filles affirmaient qu'elles pratiquaient les soins du visage à des fins de séduction.

4.3-Soins des ongles

Notre étude ne nous a pas permis de connaître le véritable motif des soins unguéaux chez la gente féminine. Pourtant, près de la moitié en prenait soins au moins une fois par mois. Ce constat serait probablement lié à notre méthodologie utilisée pour les raisons des soins des ongles. Néanmoins, nous pensons que du point de vue esthétique, les ongles contribueraient à l'amélioration de l'apparence humaine surtout de la femme. En revanche, le port de faux ongles est à déconseiller comme pratique pour des raisons de sécurité. Car les faux ongles seraient des sites d'hébergements de germes responsables d'infections [27,41]. Le coût est également élevé. Ce serait peut être les raisons pour lesquelles nous avons observé la faible fréquence de cette pratique chez une minorité de notre population féminine

4.4-Autres soins corporels

- **Selon les femmes**

Le motif exact du piercing des oreilles selon les femmes était le port des boucles d'oreilles. Les résultats de notre étude montrent que la grande majorité des étudiantes avaient réalisé le piercing d'oreille. En effet, le piercing en

générale, se pratique à l'âge très jeune (enfance) sur décision des parents. C'est à l'âge jeune, adolescent ou adulte qu'il est juste entretenu et exploité (ou pas) à des fins de beauté.

En revanche, nous n'avons pas observé un cas de piercing autre que celui des oreilles. Pourtant, nous avons dû remarquer que dans notre société actuelle, certaines filles se percent le nez, la langue ou le nombril de leur propre gré. Mais dans notre contexte, tel n'était pas le cas. C'est probablement pour des raisons de bonnes éducations ou de bonnes mœurs car certaines réalités socioculturelles font que ces dernières ont une mauvaise réputation.

5-Accessibilité financière

5.1-Source de revenu financier

Notre enquête a permis de savoir que tous les étudiants ayant participé à l'étude avaient au moins une source de revenu financier.

En effet, plus de huit étudiants sur dix bénéficiaient d'un soutien familial. Cette source de revenu était de loin le principal soutien des étudiants (es). Ensuite, venaient en appui d'autres sources de revenu comme les indemnités de stage, la bourse et les fonds nationaux d'aide et la recherche (Foner), puis quelques étudiants(es) plus nantis qui avaient un salaire.

5.2- Dépenses des étudiants

Notre étude préliminaire nous avait permis d'estimer le revenu mensuel des étudiants. Les résultats de notre étude indiquent que la grande majorité des étudiants(es) avaient moins de trente cinq milles francs. Mais quelque soit la somme perçue, ils consacraient une somme aussi modeste qu'elle soit et de façon régulière pour leurs soins quotidiens.

▪ **Selon les hommes**

La part de budget prévisionnel en pratiques cosmétologiques selon le sexe a montré que les hommes prévoyaient peu d'argent pour leurs soins de beauté. L'on a ainsi constaté que la quasi totalité des hommes prévoyait moins de 5.000 francs Cfa par mois pour leurs pratiques. Ce constat pourrait être justifié par le fait que n'ayant pas suffisamment de ressource financière, ils se sentent obligés de limiter les dépenses.

Par ailleurs, aucun homme n'était prêt à y consacrer plus de 20.000 francs Cfa par mois pour ses soins. En effet, le coût moyen investi selon le genre masculin pour les soins de beauté est de l'ordre de 250 à 1000 francs Cfa. Alors si la beauté est prisée, pourquoi ne pas mettre plus de moyens nécessaires pour y parvenir ?

A l'issue de ce constat, nous pensons probablement que c'est parce que chez le genre masculin, les soins sont plus limités, moins coûteux. Le rasage du cuir chevelu par exemple serait plus économique que l'entretien des cheveux.

Selon les femmes

Les femmes quant à elles, prévoyaient plus d'argent pour les pratiques cosmétologiques. Selon elles toutes, la coquetterie fait partie de l'expression de la féminité. En effet, il est ressorti de l'enquête que la femme dépensait plus en matière de soin de beauté. Cela nous paraît évident en ce sens que le coût moyen investi par les femmes serait de l'ordre de trois mille (3000) à plus de vingt mille Cfa (20.000) rien que pour les soins capillaires. Or les résultats de notre étude montrent que la moitié des femmes investissaient moins de 5.000 francs Cfa et l'autre moitié s'efforçait autant que possible d'investir plus. De ces résultats, nous comprenons alors pourquoi près de la moitié du genre féminin affirmait que la somme dépensée pour les pratiques ne comblait pas leur attente. Elles auraient souhaité investir plus. Mais, vue l'insuffisance des ressources financières, elles se contenteraient des moyens qui sont à leur portée.

Nos résultats sont différents de ceux trouvés par ZOROM en 2006 [55]. Pour ce qui est des soins capillaires, elle trouvait des coûts allant de 1.000 à 6.000

francs Cfa chez les femmes. Toutefois, notre enquête a montré que les femmes avaient un engouement quant à l'expression de leur beauté et serait beaucoup plus soucieuse en la matière. Pour les femmes, la beauté fait partie de leur quotidien, et elles mettent beaucoup plus de moyens pour y parvenir. Cela confirme l'affirmation de FOURNERT citée par DENE [14] selon laquelle « la beauté est un droit, presque un devoir ». Un droit en ce sens où toutes les femmes estiment en bénéficier et un devoir en ce sens qu'elle devient tyrannique, contraignante puisque la femme est de plus en plus jugée à travers l'apparence corporelle, la forme, le teint et l'habillement.

6-Les risques liés aux pratiques cosmétologiques

6.1-Connaissances des étudiants sur les risques des pratiques cosmétologiques et les manifestations des risques

Cette étude a permis de mettre en évidence des risques survenus après les pratiques. En effet, la majeure partie de notre population d'étude était consciente des risques liés à ces pratiques. Cette connaissance pourrait avoir une influence sur les risques éventuels pouvant survenir dans ces établissements de soins cosmétiques et esthétiques. Nos résultats ont montré que certains enquêtés à majorité féminine déclaraient avoir observé des effets indésirables parmi lesquels, les démangeaisons, les irritations et les éruptions cutanées. Le taux élevé de fille pourrait être justifié en partie par leur niveau de fréquentation des salons de beauté. En revanche, certains(es) étudiants(es) ont signalé des cas de dermatoses courantes dans les pathologies du cuir chevelu mais les données n'étaient pas statistiquement significatives. Cela, pourrait se justifier par le fait que notre population d'étude a une connaissance limitée par rapport aux termes techniques employés en médecine pour désigner les maladies.

Les effets indésirables généralement rencontrés au cours de notre étude pourraient être dues quelque fois à l'usage commun et/ou individuel du matériel

de travail et peut être aussi liés aux effets allergisants de certains produits utilisés dans les salons de coiffure pour les soins de beauté.

CONCLUSION

La présente étude qui s'est déroulée au sein de la population estudiantine, nous a permis de connaître les pratiques cosmétologiques en matière de soins de beauté, les motivations des étudiants et les risques sur l'emploi des techniques de soins de beauté.

Nous nous sommes aperçus au terme de cette étude, du niveau de connaissance des étudiants(es) en termes de risques, les moyens matériels et financiers des étudiants lors de leurs différents soins de beauté. Toutefois, la diversité des techniques de soins de beauté employée par les étudiants n'est pas toujours sans danger.

Certes, il apparaît légitime d'améliorer son apparence physique et corporelle en y apportant des soins cosmétiques et esthétiques, mais des dispositions doivent être entreprises afin de minimiser ou éviter les risques éventuels pouvant survenir.

C'est pourquoi à l'issue de cette étude, en vue d'améliorer les prestations et limiter les risques, nous avons formulé les suggestions suivantes :

SUGGESTIONS

A l'endroit des autorités communales

Nous suggérons :

- De mener en collaboration avec les cosmétologues et esthéticiens(nes) des campagnes de sensibilisations des responsables des salons de beauté pour un changement de comportement.
- D'exiger un minimum de qualification aux responsables des salons et leurs employés.
- De structurer les salons pour mieux contrôler l'hygiène sur place.

Aux responsables des salons de beauté

Nous suggérons :

- De respecter les mesures d'hygiènes.
- D'adopter des équipements de protection individuel.

Aux étudiants

Nous leur suggérons :

- D'avoir du matériel et des instruments personnels.
- Toujours exiger une touche de sensibilité pour les peaux à problème.
- Exiger un minimum de protection et d'hygiène.

RESUME

RESUME

TITRE : PRATIQUES COSMETOLOGIQUES DES ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU : TECHNIQUES, MOTIVATIONS, RISQUES.

INTRODUCTION

Les pratiques cosmétologiques employées par les étudiants de l'université de Ouagadougou pour leurs soins de beauté sont de natures diverses mais les techniques et le matériel utilisé pour y parvenir ne sont pas sans danger. Notre étude avait pour but d'étudier les différentes pratiques cosmétologiques utilisées par notre population d'étude en se basant sur les aspects esthétiques.

OBJECTIF

Analyser les pratiques cosmétologiques des étudiants(es) de l'université de Ouagadougou en matière de soins de beauté.

METHODOLOGIE

Il s'est agi d'une étude transversale à visée descriptive qui s'est déroulée d'Avril 2010 à Juin 2010 à l'université de Ouagadougou. Notre échantillon était composé de mille étudiants(es) volontaires, les informations ont été recueillies sur des fiches de collectes anonymes puis analysées à l'aide d'ordinateur.

RESULTATS

La population d'étude était composée de 67,3% d'étudiantes et 32,7% d'étudiants. Les soins capillaires étaient les plus pratiqués aussi bien par les étudiants que les étudiantes. La coupe des cheveux à ras chez les hommes représentait plus de 9 étudiants sur 10 (97%) ; tandis que les mèches, les tissages étaient exclusivement retrouvés chez les étudiantes respectivement 89% et 81% chez les femmes. Les principales motivations de la population d'étude étaient le plaisir et l'habitude, respectivement 68% des filles et 56% des garçons. Les soins de beauté étaient particulièrement effectués pendant les cérémonies de réjouissances, les sorties pendant le week-end et les fêtes. La principale source de revenu financier des étudiants était le soutien familial (85,4%). Des résultats, 41, 75% des étudiantes et 37,61% des étudiants ont été victimes d'effets indésirables après les soins de beauté. Les plus rencontrés étaient les démangeaisons (18,7%), les irritations (14,9%) et les éruptions cutanées (13,2%).

CONCLUSION

Cette étude nous a permis de connaître la diversité des pratiques cosmétologiques au sein de la population estudiantine ainsi que les motivations et les risques de ces soins. Pour limiter ces risques, la sensibilisation, l'information et la formation de l'ensemble des acteurs (étudiantes(es), cosmétologues-esthéticiens, responsables de salons de beauté) apparaissent indispensables.

MOTS CLES : Pratiques cosmétologiques, Etudiants(es), Risques sanitaires, Université, Ouagadougou.

AUTEUR : SAWADOGO Adama.

ADRESSE : adamosalvador@gmail.com

REFERENCES

- 1-**Alexis N.** Peau noire et cheveux crépus : des besoins spécifiques en cosmétique. Thèse de pharmacie, Montpellier 1, 1999,100p.
- 2-**Arne S., Nicole M.** Abrégé d'enseignement pour profession de santé. Ed Maloine. 2004 :154p.
- 3-**Arouete J.** Manuel pratique de greffes des cheveux. Ed Masson. Paris Milan Barcelone Mexico.1989 :121p.
- 4-**Arsouzea A., Fitoussi C et coll.** Motif de consultation en dermatologie des sujets de peau noire d'origine africaine et antillaise : enquête multicentrique en région parisienne. Ann de dermatologie et de vénéréologie 2008 ; 135 :177-182.
- 5-**Aumjaud E.D.** A propos de la spécificité des cosmétiques de soins, exceptant les capillaires, destinés aux peaux négroïdes ou apparentées, et son état en France. Journal de médecine esthétique et de chirurgie dermatologique. France 1994; vol 21; n° 84; p. 217-240.
- 6-**Barban R., Pierard G.E.** Onychomycose. Ed Masson. Paris 2004:179p.
- 7- **Barry M., Eve-Marie A., Ram S.**Embryologie. Ed Elsevier Masson 2003.85p.
- 8-**Bernard B.A.** Approche moléculaire de la biologie du cheveu.C.R. Soc.Biol.1994 ; 188 :223-233.
- 9-**Bernard B.A. Commo S., Gerst C et coll.** Données récentes sur la biologie du cheveu. Bulletin d'esthétique dermatologique et de cosmétologie.1996 ; 4,2 :55-64.
- 10-**Brunault M.** Symbolique du cheveu. Dermatologie pratique 1990 ; 56 :7-12.
- 11-**Carole R.** Spécificité de la peau noire et de la consommation de produits cosmétiques à peau noire. Thèse de pharmacie, Paris 11, Chatenay, 1998 :69p.
- 12-**Claudine F., Alphonse R., Angus L., Ihou B.** Dermatologie tropicale. Ed de l'université de Bruxelles/AUPELF p73-76.
- 13-**Dadoune J-P.** Histologie. Ed Flammarion. Paris1998 :462p.
- 14-**Déné B.** Etude du risque sanitaire des produits cosmétiques utilisés dans les salons de coiffure et d'esthétique de la ville de Ouagadougou : Nature du risque et état de prévention. Thèse de pharmacie. Ouagadougou 2005 n°15 :96p.
- 15-**Fitoussi C.** La cosmétologie des sujets à peau noire. Dermatologie pratique 1997 ; 197 :1-4.
- 16-**Fitoussi C., Sulimovic L.** Dermatologie sur peau noire en France métropolitaine. Ed Flammarion. Paris 2003 :128p.
- 17-**Gérard C., Maissiat-Lavigne A.** Coiffeurs(Esthéticiennes) In : Géraud C. Ed L'essentiel des pathologies professionnelles. Paris, Ellipses 1995 :106-110.

- 18-**Grosshans E.** Histologie de la peau noire. Médecine tropicale 1994 ; 54 :390-392.
- 19-**Gupta A., Della-Latta P., Todd B et al.** Outbreak of extended-spectrum beta-lactamase-producing *Klebsiella pneumoniae* in a neonatal intensive care unit linked to artificial nails. *Infect Control Hosp Epidemiol* 2004;3:210-215.
- 20-**Hewitt J.** La peau, ses fonctions, ses lésions, ses relations pathologiques. Ed Glaxo. 1977 ; tome III : 95p.
- 21-http://fr.wikipedia.org/wiki/couleur_de_la_peau_humaine. Document consulté le 20-08-2010.
- 22-<http://www.biup.univ-Paris5.fr/cosmologie.htm>. Document consulté le 04-08-2010.
- 23-<http://www.dicosunet.com/def/santé-beauté/soins-de-beauté.htm>. Document consulté le 10-08-2010
- 24-[http://www.Epilation et rasage intime, les bonnes méthodes pour s'épiler ou se raser les parties intimes-Masculin.com](http://www.Epilation-et-rasage-intime-les-bonnes-méthodes-pour-s'épiler-ou-se-raser-les-parties-intimes-Masculin.com). Document consulté le 08-05-2010.
- 25-<http://www.estheweb.com/Dossiers/Cosmetique-coiffure.htm>. Document consulté le 20-08-2010.
- 26-<http://www.hairscience.com/htm/fr/cosmeto.ht>. Document consulté le 20-08-2010.
- 27-<http://www.soins-du-corps.com>. Document consulté le 20-08-2010.
- 28-<http://www.soins-du-visage.info>. Document consulté le 20-08-2010.
- 29-**Jean-P C., Liliane S.** La peau, presse universitaire de France 1981. 1^{ère} Ed.81p :114-115.
- 30-**Jean T., Michel F.** Biologie de la peau. Ed INSERM. Paris 1989 :310p
- 31-**Kamath YK, Hornsby SB., Heigmann HD.** Mechanical and fractographic behavior of negroid hair.*j.soc.cosmet.chem.*1984; 35:21-43.
- 32-**Lakhdar H.** Ombre et lumière en cosmétologie. *Annale de dermatologie et vénéréologie*. Ed Masson Périodique. Paris 1999 ; 126 :1s48-53.
- 33-**LA Ruche G., Césari P.** Histologie et physiologie de la peau noire. *Annale de dermatologie* 1992 ; 119 :567-574.
- 34-**Loussouam G.** African hair growth parameters. *Br. J. Dermatol.* 2001;145:294-7.
- 35-**Luc R.** Marquage corporel et signation religieuse dans l'antiquité. *Annuaire de l'école pratique des hautes études, section des sciences religieuses* 113(2004-2005) ,2006 p471-480.
- 36-**Ly F.** Complication dermatologique de la dépigmentation artificielle en Afrique. *Ann de dermatologie et venerologie* 2006.133 :899-906.

- 37-**Maziere J-C.** Histo-physiologie de la peau et lipides cutanés. Oléagineux, corps gras, lipide et cosmétologie 1997 vol 3, n° 4,258-65.
- 38-**Parker AV., Cohen EJ. Arentsen JJ.** Pseudomonas Corneal ulcers after artificial fingernails injuries. AmJ ophthalmol1989; 107(5):548-549.
- 39-**Phoebe R., C.Ralph Daniel III.** L'ongle pathologique. Cosmétologie unguéale. Ed Masson SAS 2007.p249.
- 40-**Prunieras M.** Précis de cosmétologie et dermatologie. Ed Masson. Paris 1990.207p 395-412.
- 41- **Prunieras M.** Précis de cosmétologie et dermatologie. Ed Masson. Paris Milan Barcelone Mexico;1990 : p 210.
- 42-**Ramalovelo M.U.** La peau noire et métissée : ses caractéristiques physiologiques et les produits qui lui sont adaptés. Thèse de pharmacie. Nantes 2000, 169p.
- 43-**Renault L.** «Les tatouages d'ötzi et la petite chirurgie traditionnelle», L'Antropologie 2004 ; 108 :p69-105.
- 44-**Saiman L., Lerner A., Saal L. et al.** Banning artificial nail from health care setting. AmJ Infect Control 2002; 30(4):252-254.
- 45-**Schmitt D., Thivolet J.** Biologie de la peau. Ed Masson. Paris1986 ; 148 :192.
- 46-**Sultan C., Terraza A., Meynadier J.** Symposium du cuir chevelu. L'officiel des dermatologistes et vénérologistes.1993 ; 32 :6-7.
- 47-**Stephens T. J.; Oresajo C.** Cosmetics and toiletries. Etats-Unis 1994; vol. 109; n° 2; 75-80.
- 48-**Traoré A., Sawadogo A.S., Kaboré E.** Cosmétique de la peau noire. Objectif peau.1996;4:n° 20: 270-278.
- 49-**WWW.Tatouage_wikipedia.com.**Document consulté le 10-05-2010.
- 50-**Xavier P., Michel B., Jean P.M.** L'adolescence scarifiée. Ed L'harmattan. Paris 2009.
- 51-**Yaolpougda D.** Les dermatoses professionnelles au sein du personnel soignant de Ouagadougou : Aspects épidémiologique et éthologique. Thèse de pharmacie. Ouagadougou 2010 ; n° 12, 82p.
- 52-**Zorom D.** La cosmétologie capillaire en milieu africain, cas de la ville de Ouagadougou : Techniques, produits, incidents et accidents. Thèse de pharmacie. Ouagadougou 2006 ; n° 63, 117p.

ANNEXES

Annexe 1

JDD/t.f.p
MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,
SUPERIEURE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU

PRESIDENCE

03 BP 7021 Ouagadougou 03
Tél. (226) 30 70 64/65
Fax : (226) 30 72 42

BURKINA FASO
Unité-Progress-Justice

Ouagadougou, le 15 SEP 2010

N° 2010 002020/MESSRS/SG/UO/P

**Le Président de l'Université
de Ouagadougou**

/-)

Monsieur SAWADOGO Adama

OUAGADOUGOU

Objet : Autorisation d'enquêtes

Comme suite à votre correspondance en date du 16 août 2010, j'ai le plaisir de vous informer que je marque mon accord pour que vous meniez des enquêtes sur les pratiques cosmétologiques à l'Université de Ouagadougou dans le cadre de la rédaction de votre thèse de doctorat en pharmacie.

P/Le Président de l'Université en mission
Et p.i
Le Vice-président chargé de la Recherche
et de coopération Internationale

Pr François Housséini TALL
Chevalier de l'ordre national

Annexe 2

JDD/t.f.p

**MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,
SUPERIEURE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU

PRESIDENCE

**03 BP 7021 Ouagadougou 03
Tél. (226) 30 70 64/65
Fax : (226) 30 72 42**

BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice

Ouagadougou, le 16 SEP 2010

N° 2010 002032/MESSRS/SG/UO/P

**Le Président de l'Université
de Ouagadougou**

/-)

Monsieur SAWADOGO Adama

OUAGADOUGOU

Objet : Statistiques de l'année académique 2009-2010

Comme suite à votre correspondance en date du 18 août 2010, j'ai le regret de vous informer que la synthèse des données statistiques de l'année académique 2009-2010 n'est pas encore faite. Je ne peux donc pas vous fournir les informations que vous me demandez.

Toutefois, je vous invite à prendre attache avec les scolarités des différents UFR et instituts à cet effet.

**P/Le Président de l'Université en mission
Et p.i
Le Vice-président chargé de la Recherche
et de coopération Internationale**

Pr François Housséini TALL
Chevalier de l'ordre national

ANNEXE 3**QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE SUR LES PRATIQUES COSMÉTOLOGIQUES A L'UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU****QUESTIONNAIRE – Etudiants**

N° de la fiche

Date de l'enquête /---/---/---/

SECTION A : DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES**Q1 : quel âge avez-vous ? /---/ans****Q2 : sexe** Masculin /---/ Féminin /---/**Q3 : quelle est votre nationalité ?**

Burkinabé /---/ Autres /---/

Q4 : Quelle est votre religion ?

Musulman /---/ Chrétien(ne) /---/ Autres /---/

Q5 : Quel est votre statut matrimonial ?

Marié /---/ divorcé / séparé /---/ concubinage/cohabitation /---/

Célibataire /---/ veuf/veuve /---/

SECTION B : CONNAISSANCE ET MOTIVATION DES PRATIQUES COSMÉTOLOGIQUES**Q1 : Parmi les pratiques suivantes la (les) quelle(s) sont dans vos habitudes?**

Epilation /---/ Piercing des oreilles /---/ Tatouage /---/ Pose de faux ongles /---/

Pédicure /---/ Gommage /---/ Masque /---/ Manucure /---/ Perruque /---/ Mèche /---/

Tissage /---/ Fond de teint /---/ Piercing du nez /---/ Piercing du nombril /---/

Coupe/Rasage : Cuir chevelure /---/

Rasage :

- Pubis /---/
- Axillaire /---/
- Ciliaire /---/

Q2 : Y a-t-il une occasion précise pour laquelle vous faites des pratiques cosmétologiques ?

Oui /---/ Non /---/

Si oui précisez.....

Q3 : Pourquoi faites-vous des pratiques cosmétologiques ?

Par simple habitude /----/ Par effet de mode/----/ par plaisir /----/

Pour plaire /séduire /----/ Autres (précisez).....

Q4 : Où effectuez –vous ces pratiques ?

A domicile /----/ dans un salon de beauté /----/ Autres (précisez) /----/

Q5 : Selon vous quel est le rythme mensuel de vos pratiques ?

1 fois /----/ 2 fois /----/ Occasionnelle /----/

SECTION C : ACCESSIBILITE FINANCIERE DES PRATIQUES COSMÉTOLOGIQUES**Q1 : Quelle est votre source principale de revenu financier ?**

Ma famille /---/ Epoux (se) /---/ Copain /copine /---/

Mon salaire /---/ Ami (e) /---/ Autres (précisez).....

Mon commerce /---/ fiancé /---/

Q2 : Estimez-vous que votre revenu mensuel est compris entre :

Moins de 35000 F /---/ Entre 50 000 F et 100 000 F/----/

Entre 35 000 F et 50 000 F 100 000 F et plus /----/

Q3 : Estimez-vous que la sommes dépensée par mois pour vos pratiques est comprise entre :

Moins de 5000 F /----/ entre 10 000 F et 20 000 F

Entre 5000 et 10 000 F /----/ plus de 20 000 F /----/

Q4 : La somme dépensée par mois pour les pratiques cosmétologiques comble-t-elle vos attentes ?

Oui /----/ Non /----/

SECTION D : RISQUES DUS AUX PRATIQUES COSMÉTOLOGIQUES**Q1 : Savez vous que les pratiques que vous effectuez présentent des risques pour votre santé ?**

Oui /----/ Non /----/

Si oui précisez : VIH /----/ Hépatites /----/ Allergie /----/

Autres (précisez)

Q2 : Après les différentes pratiques, avez-vous été exposés à un danger ?

Oui /----/ Non /----/

Si oui précisez : Infections /----/ Irritations /----/ Démangeaisons /----/

Éruptions cutanées/----/ Autres (précisez)

Merci pour votre participation à l'enquête

SERMENT DE GALIEN

SERMENT DE GALIEN

" Je jure en présence des maîtres de la faculté, des conseillers de l'Ordre des Pharmaciens et de mes condisciples:

D'honorer ceux qui m'ont instruit dans les préceptes de mon art et de leur témoigner ma reconnaissance en restant fidèle à leur enseignement;

D'exercer, dans l'intérêt de la santé publique, ma profession avec conscience et de respecter non seulement la législation en vigueur, mais aussi les règles de l'honneur, de la probité et du désintéressement;

De ne jamais oublier ma responsabilité et mes devoirs envers le malade et sa dignité humaine.

En aucun cas, je ne consentirai à utiliser mes connaissances et mon état pour corrompre les mœurs et favoriser des actes criminels.

Que les hommes m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses.

Que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères si j'y manque. "

